E/ECA/CM.18/2

Rapport économique sur l'Afrique 1992

Nations Unies
Commission économique
pour l'Afrique

TABLE DES MATIERES

Page

PREFACE v

I.L'économie africaine en 1991 - vue d'ensemble 1

II.Résultats par sous-région et par groupe de pays 5

III.Agriculture 8

IV.Secteur manufacturier 14

V.Le commerce et la balance des paiements 18

VI.Situation en ce qui concerne la dette extérieure de l'Afrique en 1991 23

VII.La situation sociale 26

VIII.Perspectives pour 1992 30

ANNEXE STATISTIQUE: (Les annexes statistiques seront publiées séparément comme additif au présent rapport)

LISTE DES TABLEAUX

I. Indicateurs économiques, 1989-1991 1

II. Croissance de la production par sous-région et par groupe de pays, 1989-1991 6

III. Répartition des pays africains selon le taux de croissance du PIB (1988-1991) 7

IV. Croissance de la production agricole 8

V. Production de cultures industrielles 9

VI. Indicateurs de rendement du secteur manufacturier africain (en %) 14

VII. Indicateurs du commerce de marchandises des pays africains, 1989-1991 (évolution annuelle en %) . 18

VIII. Exportations totales des principaux exportateurs africains de pétrole 1989-1991 (en milliards de dollars) 18

IX. Dette extérieure de l'Afrique et service de la dette, 1988-1991 24

X. Perspectives 1992 30

LISTE DE CHIFFRES

1.Croissance du PIB, 1980-1992 prix de 1980 en pourcentage 1

2. Indice de la production agricole (100 =1980) 8

3. Prix hebdomadaires du pétrole, qualité Brent, 1991, dollars E.U. par baril 19

4. Prix de gros, 1980 = 100 23

5. Cours du cafe, du cacao et du the (cents américains la livre) 29

6. Dette extérieure totale de l'Afrique, 1988-1991 29

LISTE DES ENCADRES

1. Ressources forestieres et environnement en afrique 11

2. L'Afrique et les négociations commerciales d'Uruguay 21

3. La pandémie du SIDA et son incidence sur développement socio-économique de l'Afrique dans les années 90 27

4. Nouveau programme des nations unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 32

PREFACE

Le **Rapport économique 1992** contient une analyse des principales tendances et des questions socio-économiques concernant la région africaine a eu à faire face en 1991 ainsi que des perspectives pour 1992. C'est une mise à jour, à la lumière des données et des informations reçues depuis décembre 1991, de certains éléments de l'évaluation préliminaire que j'ai faite dans ma déclaration de fin d'année, le 12 décembre 1991, à Addis-Abeba devant le corps diplomatique et la presse internationale.

L'année 1991 a été particulièrement fertile en crises et en troubles socio-politiques qui ont eu et continuent d'avoir de profondes répercussions, à court terme et à long terme, sur la situation économique de l'Afrique. Les espoirs de reprise de l'économie mondiale ne se sont pas réalisés et, parallèlement, les bouleversements survenus dans les pays de l'Europe de l'Est et en URSS ont radicalement modifié l'ordre international, ce qui aura de profondes implications pour les problèmes et les besoins de l'Afrique et des autres pays du tiers monde. La guerre du Golfe a pris fin au début de l'année 1991 mais ses retombées ainsi que la crise qu'elle a provoquée sont durement ressenties en 1992 par un bon nombre des économies africaines fragiles et vulnérables. Même les Négociations d'Uruguay - la série de négociations la plus complète que le GATT ait jamais lancée et qui aurait dû être conclue avant la fin de 1990 - ont traîné sans parvenir à une conclusion pendant toute l'année 1991 et s'enlisent sur un certain nombre de points cruciaux. On s'attendait à ce que ces longues négociations se terminent enfin en avril 1992, à condition que plusieurs questions ardues toujours en suspens soient résolues. Mais il n'est pas du tout certain, même au stade actuel, que les éléments de l'accord final qui prend forme, ainsi que les dispositions particulières envisagées pour les pays en développement, soient avantageux et profitables à long terme pour les pays africains.

Sur le plan strictement africain, malgré une campagne agricole relativement bonne et le dénouement heureux de quelques conflits sous-régionaux, la guerre civile et les problèmes qu'elle entraîne ont continué d'obscurcir l'horizon économique dans les pays de la Corne de l'Afrique, au Mozambique, en Angola et au Libéria, pour ne citer que ces exemples. De surcroît, de nombreux pays africains ont connu en 1991 de graves crises et tensions socio-politiques résultant de conflits internes qui avaient couvé pendant longtemps et d'un mouvement dans lequel nous aimerions tous voir une transition vers la démocratie, malgré les problèmes économiques et sociaux alarmants qu'il a provoqués jusqu'ici.

Telle étant l'évolution de la situation, il n'est pas surprenant que le tableau général des résultats économiques de l'Afrique en 1991, bien que ne différant pas sensiblement de celui que j'ai brossé dans ma déclaration de fin d'année, soit beaucoup moins favorable ou encourageant. Malgré tout, nous gardons l'espoir fervent que, si nous redoublons d'efforts, notre région retournera tôt ou tard, de préférence tôt, dans la voie d'une croissance saine et d'un développement viable, et pourquoi pas au cours de la présente décennie. Une chose est sûre; le vent de changement qui souffle sur tout le continent et qui exige pour la majorité de notre population les droits fondamentaux, la liberté individuelle et la participation dans un cadre démocratique au développement social, politique et économique, est devenu quasiment impossible à arrêter et ne peut que gagner en force. En d'autres termes, nous prévoyons que le processus de démocratisation qui s'amorce sur le continent portera bientôt ses fruits et deviendra la pierre angulaire d'un développement viable. Nous formons l'espoir que la communauté internationale - même si, dans le passé, elle n'a pas toujours tout mis en oeuvre pour résoudre les problèmes écrasants de la dette et du service de la dette, des produits de base et des sorties de capitaux - jouera un rôle plus positif à l'avenir. C'est seulement le 18 décembre 1991 que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le **Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique pendant les années 90** comme programme succédant au **Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990** (PANUREDA). En préconisant la transformation accélérée, l'intégration, la diversification et la croissance des économies africaines grâce à la transformation du processus de développement en un processus endogène et à une plus grande autosuffisance, le **Nouveau Programme** non seulement assigne des rôles complémentaires à l'Afrique et à ses partenaires dans le développement mais, en outre, il leur prescrit aussi de collaborer tant pour réaliser ces objectifs fondamentaux que pour résoudre les problèmes essentiels de sorties de capitaux, des produits de base et de l'endettement extérieur.

Issa Diallo
Le Secrétaire exécutif
par intérim de la Commission économique pour l'Afrique

I. L'ECONOMIE AFRICAINE EN 1991 - VUE D'ENSEMBLE

Les résultats économiques obtenus par la région Afrique en 1991 se sont révélés plutôt médiocres et décevants car on avait pensé qu'il y avait eu une légère amélioration. D'après les données révisées établies par la CEA, de la production régionale globale n'a augmenté que de 2,3% en 1991 contre 3,2% en 1990 et 2,7% en 1989 (tableau 1). Le pourcentage de 2,3% risque même de se révéler trop optimiste lorsque les estimations sont révisées. Avec une croissance aussi modeste de la production et un taux d'accroissement démographique estimé à 3% par an pour la région, il est évident que le revenu par habitant a encore chuté au taux de 0,5% ce qui renforce la tendance constante qui caractérise l'évolution socio-économique du continent depuis les années 80.

Le ralentissement de la croissance de la production en 1991 s'explique essentiellement par la récession prolongée de l'économie mondiale et les troubles politiques qui ont eu lieu dans de nombreux pays africains. La récession qui a frappé les pays de l'OCDE a entraîné une stagnation du commerce international, une baisse continue des cours des produits de base et le recul de la demande des produits d'exportation de l'Afrique. Après la guerre du Golfe, le cours du pétrole est resté bas, en-dessous de 20 dollars le baril, et comme la demande de pétrole a stagné, il n'a pas été possible de revenir immédiatement à la politique traditionnelle de l'OPEP consistant à réduire la production pour faire remonter les cours. La baisse du prix du pétrole a résulté sur une diminution des recettes des pays exportateurs de pétrole, l'accroissement de la production ne suffisant pas à compenser le manque à gagner dû à la faiblesse du cours. Les pays africains tributaires des produits d'exportation traditionnels n'ont pratiquement connu aucun répit en raison de la chute continue des cours de produits de base comme le cuivre, l'aluminium, l'or, l'argent, le cacao et le café

Tableau I Pays africains en développement : Indicateurs économiques, 1989-1991.

	1989	1990	1991
Croissance de la production (en pourcentage)			
Pays africains en développement	2,7	3,2	2,3
Pays exportateurs de pétrole	3,0	4,0	0,3
Pays non exportateurs de pétrole	2,3	1,7	0,6
Production agricole (croissance en pourcentage)	1,9	0,8	2,5
Production de pétrole (en millions de tonnes)	293,5	321,2	336,5
Croissance des cours des produits de base1/ (en pourcentage, 1980 = 100)	-1,9	-3,2	-3,5
Prix à la consommation [croissance en pourcentage (1980 = 100)]	32,3	15,6	46,6
Déficit du compte des opérations courantes (en milliards de dollars)	16,0	6,7	8,9

Source :Secrétariat de la CEA.
1/Pétrole non compris.
2/Qualité Brent.

L'endettement, l'insuffisance des apports de capitaux et la rigidité des structures ont continué à entraver les efforts visant à élargir la base de production, à développer et à gérer l'infrastructure économique et sociale et à réaliser l'ajustement et la transformation préconisés par le Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CARPAS).

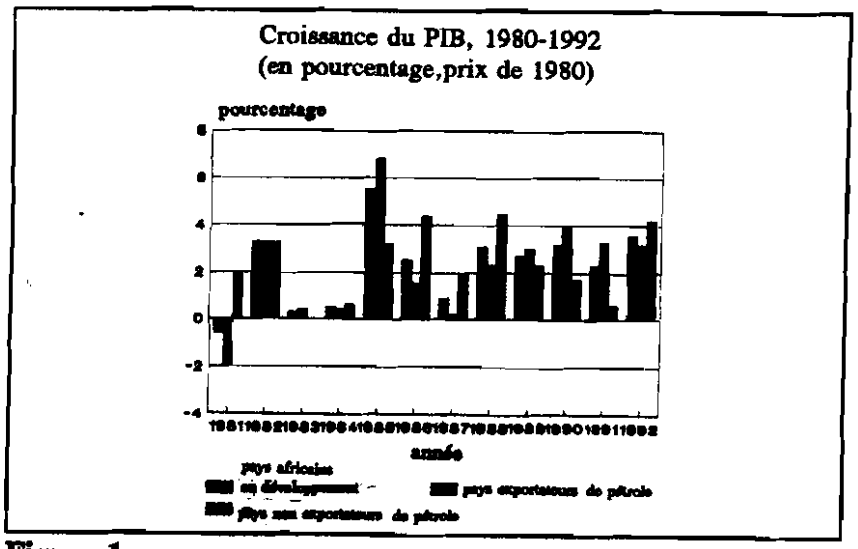

Figure 1

La guerre du Golfe s'est rapidement terminée au début de l'année 1991 mais ses répercussions se font toujours sentir dans de nombreux pays africains, surtout ceux de la zone méditerranéenne et de la sous-région orientale, sous forme de coupes claires dans les flux et les recettes touristiques. Sur le plan purement africain, bien que certains conflits sous-régionaux aient heureusement pris fin au cours de l'année, des guerres

civiles ont continué dans la Corne de l'Afrique, en Angola, au Libéria, au Mozambique, et au Rwanda. Des menaces de guerre civile sont réapparues dans des pays comme le Tchad tandis que les activités économiques ont été interrompues à divers degrés par des conflits politiques et sociaux notamment à Madagascar, au Mali, en République centrafricaine, au Togo, et au Zaïre. En tout état de cause, le progrès notable du processus de démocratisation que l'Afrique a connu en 1991, bien que conforme d'une façon générale à la Charte africaine de la participation populaire au développement et à la transformation n'a pas été acquis sans coûts initiaux sociaux et économiques.

Bien que la campagne agricole 1991 ait été meilleure que celle de 1990, grâce à de bonnes pluies et à des mesures d'encouragement en faveur des agriculteurs, son incidence a pesé moins lourd dans la balance que la récession mondiale et les perturbations économiques causées par les troubles politiques dans les pays. La FAO estime que le volume de la production agricole s'est élevé de 2,5% en 1991, contre 0,8% en 1990, la production de céréales, de plantes textiles, de plantes alimentaires et celle de l'élevage étant en hausse. Cependant, bien que, sur le plan régional, la situation alimentaire soit satisfaisante, une situation d'urgence persiste dans la Corne de l'Afrique et à un degré moindre, en Angola, au Libéria, au Mozambique, en Sierra Leone et au Zaïre. Quoique la production de céréales soit passée à 87,8 millions de tonnes, soit 13,2% de plus qu'en 1990, les besoins de l'Afrique subsaharienne en importations de céréales ont été chiffrés à 10,5 millions de tonnes pour 1991.

Dans les industries extractives, la production ne s'est accrue que de 2,3% en 1991 contre 7% en 1990. La production de minéraux non combustibles a soit décliné soit stagné tandis que la production pétrolière a progressé de 5% contre 10% en 1990. La baisse des cours du pétrole et des métaux a fait chuter les recettes d'exportation et a forcé de nombreux pays exportateurs de minéraux à réduire leurs importations ou à renoncer à la croissance.

Le secteur manufacturier a obtenu des résultats médiocres en 1991, la capacité des installations étant de plus en plus sous-utilisée dans de nombreux pays. La médiocrité des résultats s'explique en partie par les troubles politiques et par les grèves survenus en 1991 dans certains pays, et en partie par les goulets d'étranglement habituels dus à la mauvaise gestion, à la faiblesse de la productivité du travail, au manque d'intrants importés et à l'insuffisance des nouveaux investissements. Il n'est, par conséquent, pas surprenant que la valeur ajoutée de ce secteur n'ait été que de 1,3% en 1991 alors qu'elle était de 2,1% en 1990.

Pour l'ensemble de la région, la demande intérieure a augmenté de 2% en 1991, soit moins que la production globale. La tendance en politique budgétaire ayant été de réduire les déficits, les dépenses publiques ont en général été restreintes. La consommation des administrations publiques s'est élevée de moins de 1%, comme au cours des deux années précédentes, tandis que la consommation privée a été plus soutenue qu'en 1990, croissant à un taux estimé à 1,7% contre 0,3% en 1990. Toutefois, le niveau de la consommation privée s'est maintenu en gros à 60% de la production totale, comme c'est le cas depuis le début des années 80.

Le taux de formation brute de capital fixe, bien que positif, a baissé en 1991. Après avoir augmenté de 7,3 % en 1990, la formation brute de capital fixe n'a augmenté que de 2,6 % en 1991. Néanmoins, le ratio d'investissement est resté en 1991 pratiquement au même niveau qu'en 1990, à 15%.

Les prix à la consommation ont maintenu leur tendance à la hausse dans la région en 1991, cette hausse allant même en s'accélérant. D'après des estimations provisoires, le taux d'inflation pour la région a été de 46,6% en 1991, alors qu'il était de 15,8% en 1990. Dans certains pays, comme le Libéria et la Somalie, la hausse en flèche du taux d'inflation peut être imputée à l'arrêt pratiquement total de la machine économique entraînant la destruction de l'infrastructure matérielle et administrative et le déplacement de larges couches de la population; mais ailleurs, comme au Zaïre, au Nigéria, en Egypte et en Algérie, les causes les plus importantes ont été la dépréciation monétaire, les énormes déficits budgétaires et les mesures de libéralisation des prix. Pour leur part, les pays de la zone franc n'ont pratiquement pas été touchés par la forte inflation, grâce aux politiques prudentes suivies par leurs autorités monétaires. Le fait est que les réglementations de la zone franc imposent des limites strictes aux crédits aux gouvernements qui n'ont par conséquent pu financer les déficits budgétaires en créant de la monnaie de façon illimitée, l'une des principales sources d'inflation dans les pays africains n'appartenant pas à la zone franc.

Les mesures de stabilisation ont dominé la scène économique dans la plupart des pays africains en 1991. Plusieurs pays, notamment l'Algérie, l'Egypte, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Soudan et le Zimbabwe, ont soit dévalué leur monnaie soit introduit des modifications visant à unifier leurs taux de change et à stabiliser le marché. En outre, un certain nombre de pays, dont l'Algérie, l'Angola, l'Egypte, le Kenya, le Soudan et le Zimbabwe ont pris des mesures pour libérer les prix. En Algérie, la plupart des prix intérieurs ont été officiellement relevés à la fin de l'année 90, à l'exception des prix de biens de consom-

mation essentiels qui continuent d'être subventionnés. En Egypte, les prix du pétrole et des combustibles ont monté. Au Kenya, les prix des produits essentiels ont été augmenté de 10 à 15% tandis que les prix du pain ont été relevées de 33% vers la fin de l'année 1991. Par ailleurs, la privatisation s'est accélérée. Plusieurs pays, dont les Comores, la Guinée, le Lesotho, l'Egypte, le Kenya, la Côte d'Ivoire, ont soit privatisé des pans de leur secteur public soit introduit des réformes touchant la propriété, le contrôle et la gestion des entreprises publiques. En Egypte par exemple, le gouvernement a approuvé un plan visant à transformer toutes les sociétés publiques en sociétés en commandite par actions, à séparer la gestion de la propriété et à dégager les entreprises publiques de l'intervention de l'Etat dans la gestion. Dorénavant, les sociétés publiques ont la liberté d'établir leurs propres méthodes de travail et leur règlement du personnel. Au Kenya, en avril 1991, le Gouvernement a annoncé des mesures d'une grande portée intéressant quelque 150 entreprises d'Etat. Le but de cette politique est d'endiguer l'afflux de fonds publics vers ces entreprises et d'encourager le secteur privé à participer davantage aux activités commerciales. Ce programme prévoit que des entreprises vitales pour la sécurité nationale subiront une restructuration interne qui permettra d'en améliorer le rendement. Par ailleurs, les entreprises non stratégiques seront soit liquidées soit vendues au secteur privé.

Des efforts notables ont été entrepris par certains pays, comme l'Angola, la Zambie, le Cameroun pour améliorer le climat de l'investissement grâce à des modifications des codes d'investissement. En Angola, le nouveau code des investissements comporte des dispositions incitatives pour le rapatriement des bénéfices et des dividendes, des garanties pour les avoirs des investisseurs ainsi que des exonérations ou des allégements fiscaux. L'investissement étranger est particulièrement bien accueilli dans l'industrie pétrolière, le secteur énergétique et le secteur de l'eau et dans les grands projets en général. Au Cameroun, le code des investissements prévoit de généreuses aides à l'exportation et attache une grande valeur à l'utilisation d'intrants locaux. Des mesures d'ordre fiscal en tant qu'incitation aux industries de substitution ont été prises dans plusieurs pays. C'est ainsi qu'à Maurice, les industries locales de substitution bénéficieront des mêmes avantages fiscaux que les entreprises de la zone franche industrielle pour l'importation des matières premières. Elles sont également encouragées à exporter une partie de leur production. Aux Comores, les taxes à l'exportation de clous de girofle et de coprah ont été supprimées et pour la vanille, elles ont été réduites de 10 à 20%. En Guinée, le régime fiscal a été réorienté de façon à permettre un essor de l'industrie et les taxes à l'exportation ont été supprimées sur tous les produits originaires du pays, à l'exception des produits miniers. Dans le même ordre d'idées, le Malawi a réduit certains impôts pour permettre le développement de son secteur industriel. La majoration des impôts directs sur la majorité des produits a été réduite de 5 à 10% les droits à l'importation ont été réduits de 5% pour les biens d'équipement et les machines, les droits à la consommation ont été supprimés pour certains produits manufacturés et l'impôt sur le revenu des particuliers a été réduit en moyenne de 10%. Une majoration des impôts directs de 5% a toutefois été introduite sur certains services, dont l'électricité à des fins industrielles et commerciales, les télécommunications et certains services industriels et commerciaux spécialisés. De la même manière, le Gabon a réduit de façon radicale les taux d'imposition des bénéfices de 40 à 50% pour les entreprises non productrices de pétrole. L'Egypte a, elle aussi, introduit une taxe de 10% sur les ventes et relevé les droits de douane.

Dans le cadre des réformes, une attention accrue a, en outre, été portée à la réduction des déficits budgétaires par le biais de l'augmentation des recettes et de la compression des dépenses. Comme le taux d'accroissement des recettes peut difficilement rivaliser avec celui de l'inflation, la charge de l'ajustement pèse surtout sur les dépenses, en particulier sur les dépenses sociales et les dépenses d'investissement, avec les conséquences importantes que cela suppose pour les services sociaux indispensables. L'insuffisance de l'allégement de la dette a accru la pression qui s'exerçait sur les budgets, les obligations au titre de la dette continuant de s'alourdir. Pour faire face à cette situation, plusieurs pays ont pris des mesures pour comprimer les effectifs de la fonction publique ou pour "geler" le recrutement dans le secteur public. Le Zimbabwe, par exemple, doit en principe réduire le nombre de ses fonctionnaires d'environ 25% dans tous les secteurs, sauf dans l'enseignement. Des mesures similaires sont prévues au Congo. Pour protéger les couches pauvres et désavantagées de la population, certains gouvernements par exemple, algérien et ougandais, ont mis en place des programmes de protection sociale.

Malgré les sacrifices consentis, la croissance et le développement sont restés des voeux pieux pour beaucoup de pays. Les résultats obtenus dans le cadre des programmes d'ajustement structurel classiques ont été inégaux dans les meilleurs des cas et décevants à de nombreux titres. Le fait que l'on n'ait pas tout mis en oeuvre pour résoudre le problème de l'approvisionnement dans l'équation du développement de l'Afrique et que l'on se soit appuyé presque totalement sur les forces du marché pour créer les conditions nécessaires à une croissance soutenue explique, sans aucun doute la médiocrité des résultats et les effets préjudiciables des programmes de réformes en Afrique.

Par suite du ralentissement général du commerce mondial en 1991, les exportations de l'Afrique ont chuté de 5,6% en valeur pour une progression en volume de 3%. Par ailleurs, les importations se sont accrues globalement de 3,6% en valeur alors qu'elles n'ont augmenté que de 2,4% en volume. Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un manque à gagner considérable estimé à 9,7%, en raison de la baisse des cours du pétrole et de la demande, en obtenant néanmoins de meilleurs résultats que les pays non exportateurs de pétrole. Le déficit commercial de la région, qui était de 2,5 milliards de dollars pour 1990, est estimé à 7,3 milliards de dollars pour 1991. Comme le déficit du compte des services est passé de 22,6 milliards de dollars en 1990 à 19,2 milliards de dollars en 1991 et que les transferts de capitaux publics ont remonté de presque 10% pour atteindre 11,5 milliards de dollars, tandis que les transferts de capitaux privés ont marqué une baisse, (7,8 milliards de dollars en 1990 à 6,2 milliards de dollars en 1991), le déficit du compte des opérations courantes s'est creusé, passant de 6,7 milliards de dollars en 1990 à 8,9 milliards de dollars.

Les prévisions pour 1992 se fondent sur plusieurs hypothèses: politiques intérieures inchangées; cours du pétrole se maintenant à leurs niveaux de 1991; retour de la stabilité politique; conditions normales pour l'agriculture; fin de la récession mondiale et, en particulier, forte reprise des économies industrialisées. Si ces conditions sont remplies, le taux de croissance du PIB régional passera de son niveau estimé à 2,3% en 1991 à 3,6% en 1992. Cette hausse sera surtout ressentie en Afrique centrale et en Afrique de l'Est à mesure que la stabilité politique reviendra dans ces sous-régions, la production respectivement croissant de 4,4% et de 4,6%. Les pays exportateurs de pétrole maintiendront à peu près le même taux de croissance qu'en 1991, soit 3,3%, tandis que les pays non exportateurs de pétrole devraient enregistrer un taux de croissance plus élevé de 4,2% ce qui constituerait un net progrès sur le taux de 0,6% enregistré en 1991. Toutefois, ces chiffres sont purement hypothétiques, de grandes incertitudes continuant de planer à l'horizon. Sur le plan extérieur, la reprise des économies industrialisées peut ne pas avoir lieu et risque fort d'être timide, alors qu'on n'espère des améliorations appréciables en termes d'allégement de la dette et d'apports de ressources. Au niveau interne, l'instabilité politique risque de durer. Qui plus est, la grave sécheresse qui sévit actuellement dans la plus grande partie de l'Afrique australe se traduira inévitablement par une baisse des résultats de la région en 1992.

II. RESULTATS PAR SOUS-REGION ET PAR GROUPE DE PAYS

En 1991, les résultats ont montré des variations et des différences importantes d'une sous-région à l'autre, d'un groupe de pays à l'autre et d'un pays à l'autre (tableaux II et III). La production n'a pas été brillante et elle a été plus faible qu'en 1990 dans toutes les sous-régions sauf en Afrique du Nord; seules cette sous-région et l'Afrique de l'Ouest ont enregistré des taux de croissance supérieurs à la moyenne régionale de 2,3%. C'est l'Afrique centrale qui a le plus souffert de la perte de vitesse de l'économie et elle a été la seule sous-région à avoir eu un taux de croissance négatif, la production ayant chuté de 3,6%. Les variations des résultats obtenus résultent pour la plupart de différences dans le rendement du secteur agricole et alimentaire, dans la stabilité politique et dans les relations avec le marché mondial.

En Afrique du Nord, la production a augmenté de 3,4% en 1991 contre 2,8% en 1990 et 2,4% en 1989. L'un des principaux facteurs de cette progression a été la reprise de la production agricole et du tourisme. Au Maghreb de 1988 à 1990, il y a eu des précipitations insuffisantes et irrégulières et les pluies abondantes tombées au printemps 1991 ont donné un élan à la production agricole. Les arrivées de touristes ont repris après les interruptions brusques causées par la crise du Golfe persique, bien qu'elles n'aient pas encore retrouvé leurs niveaux d'avant la guerre. En 1991, malgré un fléchissement de la production pétrolière, un pays comme l'Algérie a réalisé des résultats satisfaisants (3% de croissance) dans le secteur des hydrocarbures tandis que la baisse de la production de pétrole de la Tunisie a été enrayée.

En Afrique de l'Ouest, la croissance de la production a été plus lente en 1991 qu'en 1990. La cause essentielle en a été un certain ralentissement au Nigéria où, d'après les chiffres officiels, la production pétrolière a à peine progressé, si tant est qu'elle l'ait fait, et où le secteur manufacturier a perdu de l'élan par rapport à 1990, en raison de la hausse des coûts de production. La chute du taux de change du naira, la libération des prix et le déficit budgétaire se sont combinés pour faire monter les coûts et baisser la demande. Par rapport aux autres pays ouest-africains, le Ghana a eu des résultats assez satisfaisants; son PIB a marqué une croissance de presque 5%. Le secteur agricole s'est relevé de la mauvaise campagne de 1990, malgré le faible niveau des cours du cacao, et le secteur minier a poursuivi sa forte progression. Les exportations d'or et de bois d'oeuvre ont pris de l'expansion. En revanche, en Côte d'Ivoire, la production a baissé une fois de plus de presque 1% en 1991. Les résultats ont été faibles dans le secteur agricole à cause de la diminution des volumes de cultures commerciales et la production industrielle a décliné. Dans la construction, les activités sont restées à leur niveau le plus bas en raison de la réduction de l'investissement, encore que, d'après certains signes, 1992 puisse voir l'amorce d'une reprise. Dans le Sahel, la production s'est accrue de 2,2% en 1991, soit le double du taux de croissance réalisé en 1990. Ce progrès est à imputer entièrement à des récoltes céréalières exceptionnelles car les résultats des secteurs non agricoles ont été en général décevants. En Mauritanie, la production minière a diminué de 5,2% et au Niger de 17%.

En Afrique centrale, le Gabon a tiré profit de la croissance soutenue de son secteur pétrolier, la production atteignant 15 millions de tonnes alors qu'elle était de 13,5 millions de tonnes en 1990 et de 7,7 millions de tonnes en 1987. De surcroît, l'investissement a repris, donnant un essor au secteur de la construction. Si les exportations de biens et de services n'ont pas connu en 1991 la forte hausse de 1990, elles ont tout de même gagné quelque 11% en volume. Cependant, tous les autres pays de la sous-région ont enregistré un recul: au Congo, la production pétrolière n'a eu qu'une croissance marginale et la compression de l'investissement et des dépenses publiques a eu un effet ralentisseur sur l'économie. En outre, le pays a eu à faire face à de lourdes obligations au titre du service de la dette à un moment où les cours du pétrole étaient bas. Moyennant quoi, le taux de croissance de son PIB n'a été que de 1,6% en 1991. Au Cameroun, la récession qui a commencé en 1987 continue, le PIB chutant encore de 3% en 1991. Les grèves et les manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année n'ont fait qu'empirer la situation. Au Zaïre, l'année a été marquée par des troubles politiques qui ont abouti à un pillage général en septembre et, pendant quelque temps, à un arrêt pratiquement total de toutes les activités de production et de commerce. Des dommages ont même été causés aux infrastructures industrielles et commerciales. Les industries extractives, où déjà l'on déplorait des accidents, ont connu un effondrement en 1991, avec par exemple une baisse d'un tiers de la production de cuivre. Le PIB a dû décroître d'au moins 10% au Zaïre. Le Rwanda aussi est en crise à cause de la pression démographique, à la limite de ce que les terres peuvent supporter, et de conflits armés qui éclatent périodiquement depuis 1990.

Tableau II Afrique en développement : Croissance de la production par sous-région et par groupe de pays, 1989-1991

Groupe de pays	PIB par habitant en dollars courants 1990	Part dans la production totale 1990	Croissance de la production 5/ 1989	1990	1991
Afrique du Nord	1135	54	2.4	2.8	3.4
Afrique subsaharienne 1/	340	48.9	3	3.3	1.5
Afrique centrale 2/	500	10.4	-0.3	0.1	-3.6
Afrique de l'Est 3/	279	17.3	3.2	2.2	1.3
Afrique australe	374	9.5	2.6	1	1.5
Afrique de l'Ouest	339	18.3	3.8	5.1	3.2
Sahel	379	6.9	2.6	1.1	2.2
Afrique subsaharienne sans le Nigéria	385	43.8	3.8	1.5	0.3
Pays exportateurs de pétrole	812	61	2.2	4	3.3
Pays non exportateurs de pétrole	350	39	3	1.2	0.6
PMA	537	23.8	2.3	2	1.3
Autres pays 4/	219	15.2	1.4	1.6	0.2
Pays de la zone franc	593	13.9	1.1	0.2	1.3
Exportateurs de minéraux	381	7.9	0.1	0.5	-3.7
Exportateurs de produits destinées à la préparation de boissons	241	13	3.6	2	1
Pays africains en développement	524	100	2.7	3.2	2.3

Source : Secrétariat de la CEA
1/ Y compris le Soudan, qui est membre du groupe de l'Afrique du Nord.
2/ Y compris l'Afrique australe.
3/ Y compris le Sahel.
4/ Autres que les PMA et les pays non exportateurs de pétrole.
5/ Prix de 1980.

En Afrique de l'Est et en Afrique australe, certains pays ont été en guerre pendant la majeure partie de l'année 1991. En Ethiopie, par exemple, le conflit armé s'est terminé en mai tandis qu'en Somalie la violence fait toujours rage. Au Mozambique, la guerre civile continue et dans les campagnes, les attaques armées sont fréquentes. Une grave crise politique a éclaté à Madagascar en 1991, paralysant presque totalement l'économie pendant des mois. En Ethiopie, la baisse de la production du fait de la guerre ne fait aucun doute; il reste à déterminer son ampleur. En Somalie, il n'est même pas possible de procéder à l'estimation de la diminution de la production. Au Mozambique, toutefois, malgré l'activité des rebelles, on annonce que l'économie a connu une croissance exceptionnelle en 1991, au taux de 5,3% contre une baisse de 0,8% en 1990. A Madagascar, la croissance de la production s'est ralentie pratiquement de moitié, le taux de croissance de l'économie étant de 2% au lieu des 4% prévus, soit une baisse spectaculaire depuis les 7,6% de croissance enregistrés en 1990. Au Kenya, la réduction des recettes touristiques et des cours du café a eu des conséquences pour l'économie mais la croissance s'est tout de même faite au taux honorable de 3,6% et devrait repartir en 1992. En Afrique australe, la situation a été des plus défavorables. En Zambie, le PIB a chuté de près de 3% par suite du déclin des secteurs agricole et minier. Au Zimbabwe, la production n'a progressé que de 1,1%, une fois de plus à cause des piètres résultats de l'agriculture et du secteur manufacturier. Néanmoins, des pays comme le Botswana, le Malawi et Maurice ont obtenu des résultats satisfaisants. Au Botswana, le secteur minier a connu une reprise rapide et le taux de croissance du PIB a peut-être atteint 8,3%. Au Malawi, la croissance a été aidée par une année agricole excellente pendant laquelle la production agricole a augmenté en valeur de 9,7% contre seulement 1% en 1990. A Maurice, la canne à sucre a souffert de conditions climatiques défavorables mais les zones franches industrielles ont continué de se développer à un rythme rapide. Maurice a connu des pénuries de main d'oeuvre, autre indication du succès stupéfiant de son secteur manufacturier.

En raison de la baisse des cours du pétrole et de la persistance des problèmes structurels, les pays exportateurs de pétrole n'ont pas enregistré d'aussi bons résultats en 1991 qu'en 1990. Leur taux de croissance était de 3,3%, ce qui représente une baisse notable par rapport au taux de 4% enregistré en 1990. Toutefois, les pays exportateurs de pétrole ont généralement eu de meilleurs résultats que les non exportateurs car, malgré la baisse des cours du pétrole

en 1991, la production de pétrole a augmenté d'environ 5%. Néanmoins, l'économie de nombreux pays exportateurs de pétrole a subi les effets excessifs des obligations au titre du service de la dette et d'investissements peu économiques réalisés pendant toute une décennie. En Algérie, par exemple, le secteur manufacturier bâti à grands frais depuis l'indépendance n'a pas obtenu les résultats escomptés et n'a généralement pas offert de possibilités d'emploi aux jeunes chômeurs dont le nombre ne cesse d'augmenter, alors que le service de la dette absorbe une grande part des recettes d'exportation.

Le groupe des pays les moins avancés d'Afrique (PMA) a obtenu des résultats médiocres en 1991. Leur taux de croissance est tombé à 1,3% contre 2% en 1990, ce qui traduit essentiellement les tendances dans de grands pays comme l'Ethiopie et le Soudan. Après deux années de sécheresse, le PIB du Soudan aurait stagné en 1991, comme ce fut le cas en 1990, et a pu en fait baisser étant donné l'ampleur des mauvaises récoltes au cours de la période 1989-1991. Les pays africains les moins avancés du Sahel ont, dans l'ensemble, enregistré de meilleurs résultats économiques en 1991 et, pour certains, dont le Bénin, le Burundi, le Botswana, la République-Unie de Tanzanie, le Malawi et le Togo les résultats sont supérieurs à la moyenne.

Les pays de la zone franc ont enregistré des résultats moyens très en-deçà de la performance régionale, le taux de croissance de la production ne se situant qu'à 1,3%. Depuis 1987, les résultats de ces pays ne se sont pas améliorés à cause des problèmes rencontrés par les économies relativement importantes du Cameroun, de la Côte d'Ivoire ou du Sénégal. Les exportateurs de boissons, qui comprennent quelque 11 pays, ont connu une mauvaise année en 1991, les cours du café et du cacao atteignant leurs niveaux les plus bas au cours de cette année : le café s'est vendu en moyenne à 49,8 cents E.-U. la livre, niveau sans précédent depuis 1973, et le cacao est tombé à 54,1 cents E.-U. la livre, son cours le plus faible depuis 1975 lorsqu'il se vendait à 56,5 cents la livre. Les prix moyens aux enchères du thé, qui étaient de 83,57 cents E.-U. la livre, étaient plus bas qu'en 1990 mais plus élevés que les cours pratiqués pendant la première moitié des années 70. Les exportateurs de produits miniers de la zone ont été touchés par le marché baissier en vigueur depuis 1990, date à laquelle a pris fin le boom des métaux. Selon le FMI, les cours des métaux et des minéraux ont baissé de 11,7% en 1991 et étaient inférieurs de 20% à leur niveau de 1989 lorsque le boom a atteint son paroxysme. En Mauritanie, où l'extraction du minerai de fer était le secteur dynamique de l'économie au cours de la dernière décennie, des baisses de production ont été enregistrées à la fois en 1990 et en 1991, la production de fer atteignant 11 millions de tonnes. Non seulement le matériel d'extraction a considérablement vieilli mais la teneur en métal du minerai aurait baissé. Au Niger, la perte de vitesse de l'énergie nucléaire a porté un coup grave à l'économie et le budget national a dû être rigoureusement réduit en raison de la chute des recettes provenant de l'exploitation minière. En 1991, malgré une autre baisse de la production et des exportations d'uranium, le PIB a, dans l'ensemble, enregistré une croissance de 3,4% à cause d'une production agricole excellente. La Guinée a enregistré une croissance de plus de 4% depuis 1988 en partie à cause de son industrie minière. Outre le fait que ce pays est un grand producteur de bauxite (14,45 millions de tonnes en 1991), il produit également du diamant et de l'or. C'est cette diversification qui a, dans une certaine mesure, mis son secteur minier à l'abri des fluctuations des cours. Au Zaïre, qui est, avec la Zambie, le principal producteur minier de la région, les résultats économiques au cours de l'année ont été presque catastrophiques, l'exploitation minière ayant été arrêtée après septembre 1991 à la suite des troubles qu'a connus le pays. En outre, la Gecamines, la société minière nationale, n'a pu réaliser le programme d'investissement nécessaire pour rénover le matériel d'extraction et rétablir la capacité de production.

Le tableau III montre la répartition des pays de la région selon les taux de croissance de la production. Le nombre de pays ayant des taux de croissance de 6% et plus a considérablement baissé, passant de 11 en 1990 à seulement 2 en 1991. Il s'agit du Botswana et du Gabon. Plus du tiers des pays africains ont eu des taux de croissance de 3 à 6% alors que le nombre de ceux qui ont enregistré des taux de croissance négatifs est resté à 12 comme en 1990.

Tableau III Répartition des pays africains selon le taux de croissance du PIB (1988-1991)

Taux de croissance (en pourcentage)	1988	1989	1990	1991
Négatif	6	9	12	12
0-3	14	15	19	16
3-6	14	21	9	21
Plus de 6	17	6	11	2

III. AGRICULTURE

Selon les données fournies par la FAO, la production agricole (y compris la pêche, l'élevage et les ressources forestières) en Afrique a augmenté de 2,5% en 1991 contre 0,8% en 1990. Les meilleurs résultats agricoles sont essentiellement dus à de bonnes récoltes enregistrées en Afrique de l'Ouest, où la production a augmenté de 4,2% contre -0,6% l'année précédente, et en Afrique du Nord où elle a augmenté de 3,5%. Dans la région des Grands lacs, la production agricole n'a pas beaucoup changé par rapport à 1990, en Afrique centrale elle a enregistré une croissance moindre qu'en 1990 (1,5% à 3%) tandis qu'en Afrique de l'Est et en Afrique australe elle n'a augmenté que de 0,4% en 1991.

Tableau IV Croissance de la production agricole

Sous-région	1989	1990	1991
Afrique du Nord	-0,7	3,4	3,5
Afrique de l'Ouest	3,8	-0,6	4,2
Afrique du Centre	-5,3	3	1,5
Grands lacs	1,8	1	1
Afrique de l'Est et Afriue australe	3,2	0,2	0,4
Afrique en développement	2	0,8	2,6

Source : FAO, Imprimés d'ordinateur, décembre 1991.

La production céréalière totale de la région était de 87,8 millions de tonnes en 1991, soit environ 13,2% de plus qu'en 1990. La production de racines et de tubercules, qui traditionnellement assure une part substantielle de l'approvisionnement alimentaire d'une grande partie de l'Afrique tropicale, a atteint 120 millions de tonnes en 1991 contre 118 millions de tonnes en 1990. Parmi les racines et les tubercules, la production de manioc a augmenté de 2% pour atteindre 75 millions de tonnes en 1991, essentiellement du fait des augmentations substantielles de la production enregistrées au Nigéria et au Zaïre, les deux principaux producteurs d'Afrique. L'augmentation de la production au Nigéria est due en particulier à une pluviométrie favorable ainsi qu'à la diffusion de nouvelles variétés à haut rendement et à la poursuite des politiques de restriction aux importations céréalières adoptées par le gouvernement. Des récoltes importantes ont également été obtenues en Angola, au Burundi, au Congo, au Gabon et au Malawi.

Dans la sous-région de l'Afrique du Nord, la production de blé est estimée à 13,1 millions de tonnes, soit une augmentation de 30% par rapport à 1990. En Algérie, par exemple, du fait de conditions climatiques favorables, la production est estimée à 1,7 million, soit environ 0,7 million de tonnes de plus qu'en 1990. En Egypte, la production de blé a augmenté de 5% pour atteindre 4,5 millions de tonnes. Au Maroc, la production a augmenté de plus d'un tiers pour atteindre 4,94 millions de tonnes. En Tunisie, la production de blé est estimée à 1,8 million de tonnes, soit environ 0,7 million de tonnes de plus qu'en 1990.

En Afrique de l'Ouest, la production totale de céréales secondaires est estimée à 22 millions de tonnes, soit près de 20% de plus qu'en 1990. Dans les neuf pays sahéliens membres du CILSS, la production céréalière a atteint un niveau record de plus de 9,1 millions de tonnes en 1991.

En Afrique de l'Est, la production de céréales secondaires a atteint quelque 17 millions de tonnes en 1991, ce qui n'est que légèrement supérieur au niveau de 1990. Au Soudan, qui a souffert d'une grave sécheresse entre 1989 et 1991, la production céréalière totale de 1990-1991 est estimée à 3,8 millions de tonnes, soit une augmentation de 1,8 million de tonnes ou 91% de plus qu'en 1990. La principale récolte saisonnière en Ethiopie est estimée à 6,5 millions de tonnes de céréales et de légumineuses, ce qui est légèrement inférieur à la récolte de 1990. La principale récolte céréalière saisonnière au Kenya est estimée à environ 15% en-deçà de la moyenne, en raison d'une pluviométrie inférieure à la normale et irrégulière. En Afrique australe, la récolte de céréales secondaires de l'ensemble de la sous-région est tombée à 15 millions de tonnes en 1991, soit environ 4% de moins qu'en 1990.

Figure 2

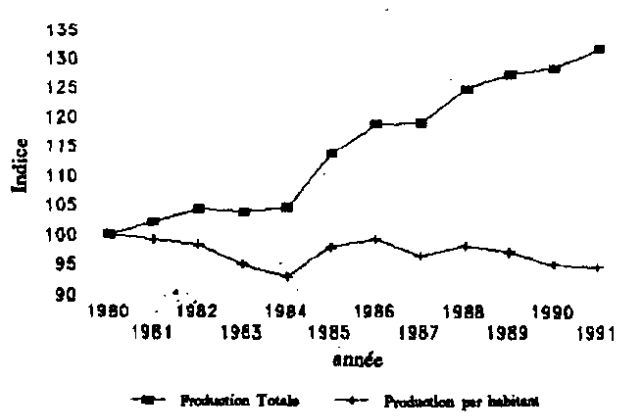

En raison des bonnes récoltes principales enregistrées en 1991, la situation alimentaire dans de nombreuses parties du continent a été satisfaisante. Toutefois, une situation d'urgence persiste dans la Corne de l'Afrique et dans d'autres régions ravagées par la guerre et les troubles sociaux. Bien que moins importants en 1991/92 qu'en 1990/91, l'Afrique subsaharienne a besoin d'une aide alimentaire qui se situe toujours à 2,8 millions de tonnes, chiffre qui pourrait augmenter à cause de la sécheresse en Afrique australe. En Somalie, environ 4,5 millions de personnes, soit 60% de la population totale, sont menacées de famine ou de malnutrition grave. Au Soudan, malgré la bonne récolte, plus de 7 millions de personnes touchées par la sécheresse et déplacées ont toujours besoin d'aide alimentaire. En Ethiopie, une aide alimentaire d'urgence est nécessaire pour 4,5 millions de personnes touchées par la sécheresse, 360 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays et 1,3 million de soldats démobilisés et leurs familles. A Djibouti, les disponibilités alimentaires ont été mises à rude épreuve par la présence de quelque 90 000 réfugiés de Somalie et d'Ethiopie.

En Afrique australe, plusieurs pays font face à de graves déficits alimentaires aggravés par les difficultés logistiques et les retards accusés dans l'envoi de l'aide alimentaire annoncée. En Angola, la longue guerre civile a détruit l'infrastructure logistique et le système de commercialisation du pays, et de larges couches de la population ne disposent pas de suffisamment de vivres tandis que les livraisons de céréales au titre de l'aide alimentaire ne couvrent qu'environ 50% des besoins. Au Mozambique, on prévoit que la production céréalière ne dépassera pas 50% des besoins intérieurs en 1992 alors que la guerre civile se poursuit dans les campagnes.

du continent dans la production mondiale totale. Pour la quasi-totalité des cultures présentées, la production a augmenté en 1991 par rapport à 1990, à l'exception du café. Les productions de tabac et de coton ont substantiellement augmenté, de 13,3% et de 7,2% respectivement, alors que celle du sucre n'a augmenté que de 0,8%. Ces tendances différentes reflètent en partie les conditions climatiques et la situation de la demande.

Dans le cas du café, dont la production est tombée de 12,7 millions de tonnes en 1990 à 12,4 millions en 1991, les cours ont atteint en 1991 leurs niveaux les plus bas. Si le café robusta a été plus touché que l'arabica, les recettes de tous les producteurs ont baissé. Au Cameroun, la production est tombée de 86 000 tonnes en 1990 à 75 000 tonnes, les recettes d'exportation passant de 254 millions de dollars à 209 millions de dollars, les plus grandes pertes étant enregistrées par le robusta, qui représente près de 80% des exportations de café du Cameroun et dont le cours a baissé pour ne se situer en moyenne qu'à 45 cents la livre en 1991. En Ethiopie, la production de café a considérablement baissé depuis qu'elle a atteint le niveau record de 3,9 millions de sacs (de 60kg) en 1983/84 et un niveau estimé à 3,1 millions de sacs en 1989/90. La sécheresse, la maladie des cerises de caféier, le vieillissement des caféiers et la mauvaise utilisation des engrais ont été les principaux facteurs limitants. Les réformes introduites en matière de commercialisation, notamment le passage d'une taxe forfaitaire à l'exportation à une taxe ad valorem et une augmentation substantielle des prix à la production, devraient réduire les pertes en freinant la contrebande et promouvoir les exportations de café lessivé de plus grande valeur. En Ouganda, l'année 1991 a été désastreuse pour les exportations de café.

Tableau V Production de cultures industrielles

Produit	1989		1990		1991	
	En milliers de tonnes	Part (%) dans la production mondiale	En milliers de tonnes	Part (%) dans la production mondiale	En milliers de tonnes	Part (%) dans la production mondiale
Café	1267	20.8	1267	20.8	1237	21.0
Cacao	1380	56.1	1369	53.8	1376	52.9
Thé	291	12.0	311	12.4	314	12.3
Tabac	323	4.6	345	4.8	391	5.5
Coton	3646	7.3	3240	6.0	3475	6.0
Sucre	5616	5.3	5876	5.3	5925	5.3

Source : FAO, Imprimés d'ordinateur, décembre 1991.

En Afrique de l'Ouest, les activités agricoles ont subi les effets de la guerre civile au Libéria et en Sierra Leone.

Le tableau V montre la production de cultures industrielles de l'Afrique en 1989-1991 ainsi que la part

Le volume des exportations a baissé de 27%, passant de 77 265 tonnes à 56 393 tonnes tandis que la valeur des exportations baissait de 29%, passant de 78 millions de dollars E.-U. à 55 millions. Au Zaïre, les exportations de café ont baissé de 37%, passant de 2,35 millions de sacs en 1989/90 à 1,74 million de sacs

en 1990/91. Les perspectives de l'industrie caféière du Zaïre sont sombres en raison du manque d'investissements, de la détérioration de l'infrastructure de transport et des possibilités limitées d'amélioration des prix. Une proportion croissante de fèves de robusta pourrit à cause de ces obstacles. Au Burundi, le gouvernement a abandonné son quasi-monopole en matière de commercialisation du café et a invité le secteur privé à acheter et exporter cette culture. La campagne caféière s'annonce cependant prometteuse car on s'attend à une augmentation de 12% de la production pendant la récolte de 1991/92 par rapport à celle de 1990/91 (38 000 tonnes contre 33 911 tonnes). Cette augmentation est due au bon entretien des plantations et à la survenue des pluies au moment opportun. En Côte d'Ivoire, le gouvernement a abandonné, dès la campagne 1991/92, les quotas d'exportation introduits en 1977 pour contrôler l'approvisionnement sur le marché mondial. La récolte de 1990/91 est estimée à 3,3 millions de sacs (soit 198 000 tonnes) mais le gouvernement se propose de porter la production à 5 millions de sacs, objectif qui pourrait se révéler irréalisable faute de capitaux à investir dans le secteur du café.

Les producteurs de cacao ont subi de plein fouet la fluctuation des cours qui ont atteint des niveaux sans précédent depuis une décennie et les effets d'un marché déprimé à cause d'énormes stocks. Les cours ne se situaient en moyenne qu'à 54,21 cents la livre, soit 6% de moins qu'en 1990. Les efforts visant à conclure un nouvel accord sur les prix au sein de l'Organisation internationale du cacao ont échoué en raison de l'opposition des consommateurs ainsi que de certains producteurs comme le Brésil qui préféraient une situation de marché libre. En Côte d'Ivoire, le plus grand producteur mondial, la totalité de la principale récolte de la campagne 1990/91 de 760 000 tonnes a été vendue à terme et les prix à la production sont restés inchangés à 400 F CFA le kilogramme en 1991/92. Au Cameroun, la récolte de cacao de 1990/91 a été de 5 000 tonnes inférieure à celle de 1989/90 qui a atteint 125 000 tonnes. Toutefois, les recettes d'exportation ont augmenté pour atteindre 270 millions de dollars contre 16 millions de dollars en 1990. Au Ghana, la production de cacao est estimée à 293 000 tonnes en 1991 et les recettes d'exportation se sont élevées à 394 millions de dollars contre 370 millions en 1990. Au Nigéria, la récolte de cacao de 1990/91 était de 150 000 tonnes contre 160 000 tonnes en 1989/90. La baisse des cours mondiaux du cacao ainsi que le coût élevé des engrais et produits chimiques importés sont responsables de cette forte baisse de la production. En outre, les planteurs perçoivent entre 6 000 et 12 000 naira par tonne de cacao contre 12 000 à 24 000 naira la tonne un an auparavant. En Guinée équatoriale, les exportations de cacao ont considérablement baissé pour se situer à un peu plus de 4 000 tonnes en 1990. Le manque de desserte maritime entre Malabo et les ports européens en est en partie responsable, ce qui entraîne le stockage d'une partie de la récolte. En 1991, la Banque mondiale a mis en route un programme global de développement rural de six ans dont l'un des principaux éléments était un nouveau projet de modernisation du secteur du cacao. Le but ambitieux de ce programme est d'atteindre un volume d'exportation de 26 000 tonnes de cacao par an d'ici l'an 2 000. Au Togo, la production de cacao de 1990/91 est estimée à 5 000 tonnes. La baisse des cours mondiaux du cacao a obligé le gouvernement à réduire les prix à la production à 250 F CFA le kilogramme en 1990 contre 360 F CFA en 1986/87.

Selon les prévisons le marché du cacao enregistrera un déficit en 1992 et les prix du cacao grimperont jusqu'à 23% la livre. Dans un tel cas, les producteurs africains auront un répit dont ils ont vraiment besoin, mais leur production devra faire face à la concurrence de la production en augmentation de l'Asie et ils devront s'attendre à perdre davantage de part du marché.

ENCADRE 1
RESSOURCES FORESTIERES ET ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE

L'une des principales préoccupations liées à l'environnement en Afrique a trait aux effets négatifs de l'exploitation excessive des forêts tropicales et des savanes arborées. Celles-ci disparaissent au rythme alarmant de plus de 5 millions d'hectares par an, plus de la moitié de la déforestation ayant lieu notamment en Côte d'Ivoire, au Congo et au Zaïre. Plus de 50% de la couverture forestière initiale de certains pays ont déjà disparu au cours des 15 dernières années et la situation devient critique dans d'autres, à tel point que le couvert arboré de l'Afrique est actuellement de moins de 30%. Les principales causes en sont le défrichement des terres pour l'agriculture, l'agriculture itinérante et l'exploitation du bois d'oeuvre. La perte de la couverture végétale entraîne d'autres problèmes tels que la réduction de la fertilité des sols, l'érosion et la perte des ressources génétiques et de leur diversité. La déforestation et l'exploitation sans scrupule des ressources de la faune et de la flore entraînent d'importantes pertes de matériels génétiques qui ont une grande valeur économique pour l'amélioration des espèces végétales et la fabrication de nouveaux médicaments et aussi comme matières premières pour certains produits industriels. Les espèces rares et les zones naturelles protégées constituent également une grande attraction pour l'industrie touristique en croissance dans les pays africains. Les effets préjudiciables de la déforestation et la désertification qui en découle et qui, depuis quelque temps, progresse de sept à 20 kilomètres par an se sont considérablement aggravés pendant la crise qu'a connue l'Afrique au cours des années 80. Parmi les principales causes de la désertification persistante, figurent la dépendance excessive à l'égard du bois de chauffe comme source d'énergie, la déforestation pour diverses raisons, notamment le surpâturage, l'extraction minière, l'agriculture et l'exploitation des produits forestiers pour l'exportation, l'érosion des sols ainsi que le manque d'entretien et le non-aménagement des cours d'eau et de leurs aires d'alimentation. Si donc l'expérience pratique en Afrique a démontré quelque chose, c'est la nécessité d'intensifier les activités de lutte contre la désertification et l'importance qu'il y a à renforcer les activités de recherche-développement dans les domaines de la conservation des sols et de l'eau et de la lutte contre la déforestation en vue d'assurer la viabilité des ressources. Les ONG, en particulier celles créées par les femmes, les jeunes et les groupes de base, devront y prendre une part plus active. Par ailleurs, étant donné le patrimoine écologique et économique des forêts tropicales et des savanes arborées d'Afrique, leur préservation doit être considérée également comme partie intégrante des mesures mondiales visant à protéger les forêts dans toutes les zones climatiques et à promouvoir une gestion durable.

La production africaine de coton a augmenté de 7,2%, passant de 3,24 millions de tonnes en 1990 à 3,4 millions de tonnes en 1991 en raison de bonnes conditions climatiques dans les régions de culture et particulièrement dans le Sahel et en raison aussi de la forte demande de coton. Au Mali qui est maintenant le pays francophone d'Afrique plus grand producteur de coton (devant la Côte d'Ivoire), la production de graines de coton s'est élevée selon les estimations à 276 000 tonnes en 1991 soit 8% de plus que l'objectif originale. Les superficies cultivées en 1990/91 étaient de 250 000 ha contre 189 000 ha en 1989/90. La croissance de la production est due en partie à l'utilisation accrue des engrais et de variétés de semences à fort rendement. En Egypte, la production du coton a baissé au cours des dernières années en raison des prix à la production défavorables. Les prévisions pour 1991/92 donnent une récolte plus importante qu'en 1990/91 (810 000 tonnes contre 796 000 tonnes) ce qui est très inférieur aux 845 000 tonnes de 1988/89. Selon les estimations révisées pour la récolte de 1991/92, les superficies cultivées sont de 859 170 feddans (1 feddan = 0,42 ha) ce qui est beaucoup moins que l'objectif officiel de 916 000 feddans. Il est prévu une production de pas plus de 1,33 million de balles de coton fibre pour la saison 1991/92. A la suite de récoltes moins abondantes et de l'utilisation intérieure accrue, les exportations ont diminué et étaient en 1990/91 de 48 000 balles seulement contre 685 000 en 1986/87. Pour accroître la production, les prix intérieurs seront progressivement alignés sur les prix des exportations et le monopole de l'Etat sur les récoltes sera levé en 1994. Au Soudan, la production de coton en 1991/92 est estimée à 416 000 balles contre 374 000 en 1990/91. La superficie cultivée est estimée à 186 000 ha en 1991/92 contre 193 600 ha en 1990/91. On s'attend à ce que la consommation intérieure demeure autour de 70 000 balles. Au Bénin, la production record de graines de coton est de 60 000 tonnes de lin est attendue en 1991/92. En République-Unie de Tanzanie, la production de coton pour 1990/91 est fixée à 256 000 balles mais il est prévu qu'elle passe à 299 000 balles en 1991/92. Au Burkina Faso, la production de coton pour 1990/91 est estimée à 176 000 tonnes alors que la production de graines de coton devrait atteindre 73 000 tonnes selon les estimations. La production de lin du Burkina Faso devrait augmenter de 5,5% pour passer à 77 000 tonnes en 1992.

La production de thé de l'Afrique est passée de 311 000 tonnes en 1990 à 314 000 tonnes en 1991. Au Malawi, une récolte record de 20 132 tonnes a été vendue lors de la vente aux enchères de Limbe pour la saison 1990/91 à un prix moyen de 244 MK par kg. Puisque la production n'a pas évolué en 1990, cela laisse à penser qu'une part accrue de la production est vendue sur le marché intérieur plutôt que sur le marché de Londres. Les prix pour le thé malawien à la vente aux enchères de Londres ont été en moyenne de 76 pence le kg jusqu'en août 1991 soit environ 5% de plus qu'en 1990. Dans l'ensemble, il semble que les recettes d'exportation de 1991 provenant du thé sont plus élevées qu'en 1990 où elles s'étaient chiffrées à 46 millions de dollars. Au Kenya, le plus grand pays producteur de thé du continent, l'industrie du thé a enregistré une croissance notable en 1990. La production du thé en sachet s'est accrue de 13% passant de 95 000 tonnes en 1989 à près de 107 000 tonnes en 1990. Cet accroissement s'explique par plusieurs facteurs parmi lesquels l'accroissement des superficies cultivées en thé, les bonnes conditions climatiques, l'accroissement de la capacité de traitement et le nombre accru de planteurs de thé. Les livraisons à l'Office de commercialisation du thé en 1991 sont évaluées à 195 000 tonnes.

La production de sucre de l'Afrique est passée à 5,93 millions de tonnes en 1991, moins qu'en 1990 en raison des conditions climatiques dans certains pays africains. En Egypte, la production est passée de 966 000 tonnes en 1990 à 1,04 million de tonnes en 1991. Au cours de la même période, la production a augmenté au Maroc, passant de 618 000 tonnes à 648 000 tonnes alors qu'elle a diminué au Soudan, passant de 527 000 tonnes à 500 800 tonnes. A Maurice la production de sucre a encore baissé en 1991, tombant à 590 000 tonnes alors qu'elle était de 624 000 tonnes en 1990. La production de sucre de Maurice est à la baisse depuis 1987 du fait du mauvais temps, notamment des inondations et de la sécheresse. Par ailleurs en raison de l'industrialisation rapide, il devient de plus en plus difficile de mobiliser la main-d'oeuvre pour les récoltes qui maintenant ne représentent que 7,2% des recettes d'exportation. Le Gouvernement a cependant lancé un programme quinquennal pour moderniser l'industrie et a effectué des investissements de 7,5 milliards de roupies. Au Swaziland, les recettes d'exportation pour la saison 1991 ont augmenté de 13% pour atteindre le chiffre record de 451,4 millions d'emalangeni E alors qu'elles étaient de 52 millions E à partir de 1989/90. Les exportations ont augmenté en valeur du fait de la dépréciation du Lilangeni par rapport aux principales monnaies utilisées dans les contrats concernant le sucre. On s'attend à ce que la production de sucre pour la saison 1991/92 demeure autour de 142 468 tonnes comme pour 1990/91.

Le prix moyen au titre de l'Accord international sur le sucre est tombé de 12,55 cents la livre en 1990 à 8,97 cents la livre en 1991. Cette baisse est due essentiellement à la récolte mondiale considérable de 1990/91, à l'absence du marché international des principaux acheteurs tels que la Chine et l'URSS et aux excédents de sucre cubain originellement destiné à l'URSS et à la Chine. Les perspectives pour une récolte mondiale record en 1991/92 et des stocks plus importants ont continué de déprimer les prix.

La production de tabac de l'Afrique a considérablement augmenté en 1991 : au Zimbabwe, le plus grand producteur, il y a eu une récolte record d'au moins 160 000 tonnes, soit 19% de plus qu'en 1990. Une mauvaise récolte au Brésil a contribué à relever considérablement les prix. A la mi-août 1991, le prix moyen était de plus de 10 dollars Z le kg, soit une augmentation de 60% par rapport au prix de 1990. Les exportations ont rapporté au pays 866 millions de dollars Z (354 millions de dollars E.-U.). Au Malawi, l'année 1991 a été une année exceptionnelle pour les recettes provenant du tabac. Environ 57 205 tonnes de tabac ont été vendus au prix moyen de 8,19 MK le kg de tabac séché et de 6,69 MK pour le kg de tabac en carotte. Ces prix sont supérieurs de 30% à ceux qui étaient en vigueur pour la même période en 1990. Les bénéfices considérables réalisés dans l'industrie du tabac attirent l'investissement. Une nouvelle compagnie de traitement et de commercialisation du tabac, Centraleaf a récemment été créée pour ouvrir et exploiter des marchés extérieurs. La quantité de tabac achetée aux petits planteurs par ADMARC est passée de 5,8 millions de kg en 1989 à 18,6 millions de kg en 1990, soit une augmentation de plus de 188%.

Le prix moyen du tabac sur le marché international est passé de 178,38 cents américains la livre en 1990 à 185,20 cents la livre en 1991. Les perspectives de voir les cours augmenter encore davantage sont brillantes du fait de mauvaises conditions climatiques au Brésil, le plus grand producteur de tabac du monde.

L'augmentation de la production vivrière, l'expansion des cultures d'exportation et la protection de l'environnement ont été les principaux domaines sur lesquels l'accent a été mis dans les politiques de développement agricole en Afrique en 1991. Au Rwanda par exemple, des mesures d'incitation ont été fournies pour l'utilisation intensive de facteurs de production tels que les engrais. Au Soudan, en raison de la sécheresse, des superficies plus importantes ont été allouées aux cultures vivrières telles que le blé et les céréales dans le périmètre irrigué de Gezira pour compenser les pertes enregistrées dans le secteur de l'agriculture pluviale et réduire la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire. A l'instar du Soudan, la Tunisie et le Maroc ont continué à accorder une place impor-

tance à l'agriculture irriguée. En Libye, la première phase de la rivière de la grande Rivière artificielle a été achevée, elle comporte la pose d'une canalisation de 430 km de long pour stocker dans un réservoir de 4 millions de litres l'eau provenant de 100 puits souterrains à Tazerno et de 125 puits à Sarir.

La libération des prix et les réformes institutionnelles sont les autres domaines sur lesquels les politiques ont porté en 1991. En Ethiopie, la politique du gouvernement semble encourager la privatisation en ce qui concerne la commercialisation des produits de base agricoles et faire jouer un rôle moins important aux entreprises publiques. En Zambie, le Gouvernement s'est engagé à libéraliser les opérations de commercialisation, notamment en relevant les prix à la production de certaines cultures vivrières.

La réglementation en ce qui concerne les licences a été progressivement abandonnée au Kenya; au Mozambique, le rôle des entreprises publiques de commercialisation a été considérablement réduit, une proportion importante de la production intérieure étant maintenant acheminée par le canal des commerçants privés. En Tanzanie, les coopératives de commercialisation se sont affranchies de la tutelle de l'Etat tandis qu'au Zaïre le monopole des rizeries sur l'achat du riz a été supprimé.

La campagne agricole 1992 a déjà commencé dans de nombreuses parties de la région. S'il n'est pas exagéré de s'attendre à une année agricole moyenne en 1992, des rapports inquiétants font déjà état d'une grave sécheresse en Afrique australe. Les pays les plus touchés sont le Botswana, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique, la Namibie et le Zimbabwe et certains de ces pays sinon tous devront recourir à des importations massives de produits alimentaires et le Gouvernement zambien a déjà déclaré le pays "zone sinistrée".

IV. SECTEUR MANUFACTURIER

En 1991, la croissance du secteur manufacturier en Afrique a continué de se heurter à des problèmes d'ordre structurel, notamment la forte dépendance à l'égard de facteurs de production extérieurs, le fait que de nombreux pays ont dû consacrer une grande partie de leurs recettes en devises au service de la dette et les coupes sombres effectuées dans les investissements publics. L'industrie a également souffert des conséquences de la crise et de la guerre du Golfe persique ainsi que des troubles politiques et des conflits civils qui ont secoué la région en 1991. Des informations disponibles, il ressort que les taux d'utilisation des capacités ont baissé en 1991, tombant, dans de nombreux cas, à environ 45% pour les principaux sous-secteurs manufacturiers.

Comme le montre le tableau VI, la part du secteur manufacturier dans la production totale de l'Afrique reste très faible, soit une moyenne de 10,5% pour la période 1989-1991 contre 11% pour la période 1988-1990. En 1990, le secteur manufacturier a montré quelques premiers signes de redressement, sa valeur ajoutée (VAM) enregistrant un taux de croissance de 2,1% contre 1,3% en 1989. Toutefois, cette croissance s'est de nouveau ralentie, affichant un taux de seulement 1,3% en 1991, soit son niveau de 1989.

En revanche, au niveau sous-régional, le tableau de la croissance est plus contrasté. En Afrique du Nord, la VAM a progressé d'environ 3% pendant la période 1990-1991, une nette amélioration par rapport aux 0,7% de 1989. L'Egypte et le Maroc assurant en moyenne 57% de la production manufacturière de l'Afrique du Nord, tout évènement intervenant dans ces deux pays aura un effet direct sur les résultats de la sous-région.

Depuis 1989, on constate un net ralentissement de la croissance du secteur manufacturier en Egypte, les taux passant d'une moyenne de 10,4% entre 1980 et 1987 à 3,5% au plus pendant la période 1990-1991. Dominé par les entreprises publiques, le secteur a connu de graves problèmes structurels, mais des mesures sont actuellement prises pour le réformer et réduire l'intervention directe de l'Etat. Les exportations de textiles de l'Egypte ont très fortement progressé et, au titre du plan quinquennal en cours, une enveloppe de 12,2 milliards de livres égyptiennes est prévue pour des investissements directs dans le secteur industriel et la croissance projetée étant de 7% par an pour la période 1991-1992. Au Maroc où la croissance du secteur manufacturier a diminué (2,6%), le Gouvernement a révisé le code des investissements pour attirer l'investissement direct étranger et améliorer les conditions régissant les investissements privés locaux. Le secteur manufacturier de la Jamahiriya arabe libyenne, dominé par les petites industries de transformation alimentaire, le tabac, le bois, la papeterie, le textile et la savonnerie, représente seulement 6% du PIB; en outre, au cours des dernières années, les investissements alloués au secteur ont considérablement diminué, soit de 42% pendant la période 1989-1990 et encore plus durant la période 1990-1991. Abstraction faite des investissements considérables dans la pétrochimie et dans les complexes sidérurgiques, la VAM a baissé de 3,3% en 1990 alors qu'elle avait progressé de 7% en 1989. En Algérie, on estime que le secteur manufacturier a accusé une baisse de production d'environ 8% en 1991, tandis que les taux d'utilisation des capacités tournent autour de 50 à 60%.

Tableau VI Indicateurs de rendement du secteur manufacturier africain (en %)

	Part du secteur manufacturier dans le PIB (prix de 1980)			Taux de croissance de la VAM (prix de 1980)		
	1989	1990	1991 a/	1989	1990	1991 a/
Afrique de l'Ouest	7.1	7.1	7.2	2.0	3.6	5.1
Afrique du Centre	12.9	7.9	11.3	-4.4	-1.2	-14.5
Afrique de l'Est et Afrique australe	12.7	12.47	12.5	6.2	0.0	2.1
Afrique du Nord	11.9	11.9	11.9	0.7	3.2	3.3
PMA b/	9.2	9.1	9.1	4.9	1.5	0.8
Pays exportateurs de pétrole	8.7	8.5	8.6	2.9	1.6	4.3
Pays non exportateurs de pétrole	13.7	13.8	13.5	-0.3	2.7	-1.8
Pays africains en développement	10.6	10.5	10.4	1.3	2.1	1.3

Source : Secrétariat de la CEA.
a/Données préliminaires.
b/Le Zaïre et la Zambie ayant été admis au Groupe des PMA, le nombre de ces derniers s'établit aujourd'hui à 31. Toutefois, les chiffres relatifs à ces deux pays sont exclus de ces estimations.

En Afrique de l'Ouest, tout dépend des résultats obtenus par le Nigéria, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et, dans une certaine mesure, le Ghana. A eux quatre, ces pays ont assuré en moyenne 85% de la production manufacturière sous-régionale pendant la période 1989-1991. En dépit de l'application de programmes d'ajustement structurel dans les pays de la sous-région et des vastes programmes de privatisation en cours, les investissements étrangers directs ont été

négligeables dans la sous-région pendant la période 1990-1991. Le secteur manufacturier a peu progressé : sa part dans le PIB sous-régional se situant à 7,1% pendant la période 1989-1991, contre 7% au cours de la période 1988-1990. On estime cependant que la VAM a progressé de 3,6% en 1990 et de 5,1% en 1991. Au Nigéria, qui a assuré à lui seul 58,5% de la production manufacturière totale de la sous-région en 1990-1991, la VAM a progressé de 7,7% en 1990 et de 7,9% en 1991. Les taux d'utilisation des capacités dans le secteur manufacturier nigérian sont passés de 42% en 1989 à environ 50% en 1991, principalement en raison d'une utilisation plus intensive de matières premières locales. Les entreprises utilisant des facteurs de production locaux ont enregistré de meilleurs taux d'utilisation des capacités, soit environ 60% contre moins de 30% pour les entreprises fortement tributaires de facteurs de production importés; un bon exemple en est la Delta Steel Plant, qui tourne à environ 15-20%. En outre, la hausse brutale des coûts industriels causée par la dévaluation de la monnaie et le financement du déficit a eu tendance à faire monter les prix et à déprimer la demande. De nombreux projets de grande envergure, notamment dans les domaines de l'aluminium et de l'acier, ont continué d'être exécutés en 1991. Au Ghana, l'amélioration de l'approvisionnement en matières premières industrielles et en facteurs de production essentiels ainsi que de nouveaux investissements ont contribué au redressement du secteur manufacturier. Toutefois, la croissance du secteur s'est ralentie par rapport à 1988, tombant à seulement 0,6% en 1989. L'augmentation brutale de la facture des importations pétrolières du Ghana (de 160,9 millions de dollars en 1989 à 225,8 millions en 1990) s'est répercutée sur le secteur manufacturier, dont le taux de croissance est tombé à seulement 2,1% en 1991.

En Afrique de l'Est et en Afrique australe, la croissance du secteur industriel a été affectée en 1990 et en 1991 par la pénurie des devises nécessaires à l'importation de facteurs de production. La VAM a enregistré une croissance négative en 1990 mais semble s'être légèrement redressée en 1991, enregistrant un taux de croissance de 2,1%. Au Mozambique, dont l'économie a été ravagée par la guerre, la production industrielle a chuté de presque 15% en 1991 et n'a que faiblement progressé en 1991. Depuis l'indépendance, la guerre civile et la déstabilisation économique ont coûté au pays près de 20 milliards de dollars, soit quatre fois le montant de sa dette extérieure. En Zambie, la chute des allocations de devises et la hausse de la facture des importations pétrolières ont fait que le secteur manufacturier a été en déclin pendant la plupart des années 80, enregistrant une croissance négative (-3,5%) en 1990 et une croissance nulle en 1991. Le Zimbabwe a à lui seul fourni en moyenne 24% de la production manufacturière de la sous-région. Le doublement de la facture des importations pétrolières du pays, qui est passée à 382 millions de dollars des Etats-Unis en 1990, a eu des conséquences néfastes sur la production industrielle, le taux de croissance de la VAM tombant de 4,3% en 1990 à 2,1% en 1991. L'Etat a, en 1991, allégé les restrictions qui frappaient l'importation de biens d'équipement et de matériel, dans le but de redynamiser le secteur, mais cela n'a pas empêché le ralentissement de la croissance industrielle.

En Afrique du Centre, l'instabilité politique au Zaïre a gravement perturbé les activités économiques, entraînant une chute brutale de 25% de la VAM en 1991. La décision prise par la Gecamines, le géant du cuivre zaïrois, de suspendre quelque 100 000 tonnes, soit 45%, de ses livraisons à terme de cuivre en 1991 a également eu pour effet de réduire les ressources en devises du secteur industriel. Le chiffre d'affaires de la Gecamines, estimé à 1 milliard de dollars, représente 45% des recettes en devises du pays et 60% du budget national. Au Cameroun, la VAM a baissé de 5,8% en 1990 et de 2,9% en 1991. Elle s'est mieux comportée au Gabon et au Congo en 1991, mais étant donné sa faible part dans la production manufacturière sous-régionale, elle n'a eu que peu d'effet sur celle-ci.

La tendance à la baisse des investissements étrangers directs en Afrique s'est poursuivie en 1991. Selon le FMI, seuls quatre des 20 pays en développement ayant bénéficié de 90% des apports nets de ressources entre 1981 et 1990, soit 143 milliards de dollars, sont africains : Egypte (9,4 milliards de dollars), Gabon (0,6 milliard), Nigéria (5,62 milliards) et Tunisie (1,39 milliard). Les investissements étrangers directs en Afrique sont faibles et en baisse dans certains pays. C'est ainsi que les flux nets d'investissements directs au Zimbabwe ont baissé en moyenne de 6% entre 1985 et 1990, obligeant à retarder l'application de la stratégie industrielle du pays, qui met l'accent sur les biens d'équipement et les industries mécaniques.

En 1991 comme en 1990, plusieurs initiatives ont été prises par les institutions financières régionales et internationales pour stimuler la croissance industrielle et, d'une manière générale, rendre l'industrie africaine plus compétitive sur les plans de la gestion et des coûts. A cet égard, on constate une réorientation vers les petites et moyennes entreprises (PME). C'est ainsi que le Zimbabwe a créé une société de financement de l'innovation (SFI) au capital initial de 50 millions de dollars et chargée d'acquérir des parts minoritaires dans le capital des PME nouvelles et en plein essor. En juillet 1991, le Zimbabwe Investment Centre (ZIC) avait approuvé des projets d'une valeur de 2 milliards de dollars zimbabwéens, dont la plupart portent sur l'industrie manufacturière et l'extraction minière. Ces projets devraient dégager 1 milliard de dollars

zimbabwéens de recettes d'exportation supplémentaires et créer 40 000 emplois. Au Malawi, la Banque européenne d'investissement (BEI) accorde une enveloppe de 6,8 millions d'ECU (5,2 millions de dollars) en faveur des PME. Sur cette somme, 6,5 millions d'ECU iront à la Banque centrale du Malawi qui les prêtera aux PME à travers les banques commerciales et les organismes de financement du développement du pays, tandis que 300 000 ECU représenteront des investissements de la Communauté européenne dans le capital de l'Investment and Development Bank of Malawi (Indebank). En 1990, Indebank a approuvé 19 projets d'une valeur de 25,9 millions de kwacha malawiens, soit une augmentation de 38,5% par rapport en 1989. L'African Project Development Facility, une filiale de la Banque africaine de développement (BAD) dont l'aide est canalisée à travers les institutions financières privées qui appuient les PME en Afrique, a été actif en 1991, donnant la préférence aux projets qui utilisent des matières premières locales, qui créent des emplois et qui sont axés sur l'exportation et ouverts à l'investissement étranger. La Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale, a, conjointement avec la Banque nationale de Paris (BNP), financé en 1991 un projet de 50 millions de dollars destiné à accorder des prêts en devises aux PME d'Afrique et d'Asie, soit entre 2 millions et 6 millions de dollars par prêt. En 1991, des projets étaient en cours de financement dans quatre pays africains : Madagascar, Maroc, Maurice et Tunisie. En outre, la Meridian International Bank a en 1991 créé un fonds privé pour venir en aide aux PME des pays africains. Un montant initial de 10 millions de dollars sera utilisé pour renforcer le capital des sociétés financières locales, qui seront chargées d'aider les PME avec des seuils d'investissement ne dépassant pas 100 000 dollars, en acquérant au moins 10% de leur capital et en leur fournissant des services de crédit-bail, de gestion et de comptabilité.

Parallèlement aux aides fiscales à l'investissement accordées par les Etats africains pour favoriser le développement industriel, des zones franches industrielles sont mises en place dans plusieurs pays de la région dans le but d'attirer les investissements étrangers et de promouvoir les exportations de biens manufacturés. Les produits fabriqués dans les zones franches africaines, pour autant qu'ils soient conformes aux critères de règles d'origine, peuvent entrer dans la CEE en franchise et sans être soumis à un contingentement. A la suite du succès enregistré par Maurice, où la croissance des zones franches a contribué à faire porter de 15% en 1979 à 22% en 1990 la part du secteur manufacturier dans le PIB, d'autres pays africains (Botswana, Egypte, Kenya, Togo, etc.) s'apprêtent à créer leur zone franche. A la fin de 1991, l'Egypte avait mis en place sept zones franches industrielles dans les ports, où la terre est louée aux investisseurs à des taux faibles : 1,5 à 2 dollars le m2 pour la construction d'usines et entre 3,75 et 5 dollars le m2 pour l'aménagement d'entrepôts. Durant la période 1990-1991, le GHIC, organisme autonome d'investissement, a accordé des licences pour l'implantation de 147 nouveaux projets dans les zones franches. Parmi les incitations accordées aux investisseurs, figurent une trêve fiscale de dix ans pour les sociétés implantées dans les nouvelles zones industrielles et un taux forfaitaire de 5% de droits de douane sur les matériaux importés.

En 1991, le Togo a fait réaliser une étude de faisabilité en vue de la construction de deux structures pilotes, l'une de 5 000 m2 et l'autre de 10 000 m2, dans le cadre d'un projet visant à aménager une zone franche de 60 000 m2 comprenant des locaux à usage industriel. Pour sa part, le Botswana a mis en train le Selebi-Phikwe Regional Development Project (SPRDP), zone franche industrielle ayant pour objectif de diversifier l'économie en réduisant sa dépendance à l'égard du diamant. La vaste gamme de mesures d'encouragement accordée au titre de la politique gouvernementale d'aide financière est sans précédent, dans la mesure où elle comprend des subventions en capital pour couvrir les coûts fixes des projets à hauteur de 65% du capital, soit 1000 pula par emploi créé. Entre 1988 et 1991, le SPRDP a permis de créer 1 688 emplois. A la fin de l'année 1990, 109 millions de pula avaient été approuvés, dont 59 millions ont été effectivement décaissés, en faveur de 2 467 projets censés créer 5 000 emplois locaux. Outre le projet d'activités manufacturières sous douane lancé en 1990, le Gouvernement kényen a en juin 1991 annoncé son intention de mettre en place une zone franche dans le but de promouvoir les exportations de biens manufacturés et de créer des emplois. Dans le cadre de l'exécution de ce projet, l'Etat a relancé en 1991 la Kenya External Trade Authority, sous l'égide de laquelle le mécanisme de compensation des exportations, commencé en 1974, permettra aux exportateurs de compenser jusqu'à 20% des coûts de production. En outre, dans le cadre des mesures d'incitation, les opérateurs de la zone franche sont autorisés à garder l'ensemble de leurs recettes d'exportation en devises. La Zone franche industrielle du Kenya a déjà commencé ses opérations, en exportant un premier lot de 500 kg de produits horticoles.

Sur le continent la privatisation et le désengagement de l'Etat des entreprises publiques se sont intensifiés durant la période 1990-1991. En Tanzanie, le Gouvernement a défini de nouvelles mesures pour réformer le secteur des entreprises publiques parmi lesquelles notamment la suppression progressive des subventions publiques, la privatisation partielle ou totale et la liquidation des entreprises non rentables. L'Egypte, par l'intermédiaire de l'Agency for International Development des Etats-Unis s'est assuré

le service d'une société de consultance pour une assistance technique à long terme au programme de privatisation du pays. Le Gouvernement égyptien a supprimé, en 1991, la supervision directe des entreprises publiques par les ministères et a créé des sociétés holding qui détiendront désormais des parts pouvant être au maximum de 20 millions de livres égyptiennes, selon la taille des entreprises destinées à la privatisation.

Au Kenya le Gouvernement a, dans le budget 1991/92, déclaré son intention de réformer les entreprises stratégiques et de se débarrasser de 138 entreprises non stratégiques du secteur public grâce à des offres publiques à la Bourse de Nairobi, à des placements privés, à des rachats par les cadres et les employés et à des ventes aux enchères publiques dans certains cas. En 1991, le Zimbabwe a commencé à remettre de l'ordre dans ses entreprises publiques pour améliorer leur efficacité, les responsabiliser davantage et réduire les pertes actuellement supportées par le Gouvernement. Au cours de l'exercice 1989/90, les subventions directes et les transferts aux sociétés gérées par l'Etat se sont élevés à 650 millions de dollars Z, soit une augmentation de 450 millions de dollars Z par rapport à l'exercice 1988/89. Dans le budget 1991/92, 598 millions de dollars Z ont été dégagés pour éponger les déficits des entreprises para-publiques jusqu'en juin 1991. Dans le cadre du programme quinquennal de réforme 1990/91-1994/95, il est prévu de réduire les subventions à 40 millions de dollars Z au maximum en 1991/95. Le programme de privatisation du pays comportera la vente directe d'actions et d'avoirs au secteur privé, l'octroi de contrats de location et de gérance et la passation de contrats pour certains services.

Comme l'indiquent les divers programmes de redressement économique et les plans à moyen terme des pays africains, la deuxième Décennie du développement industriel (IDDA II) 1991-2000 sert maintenant de modèle pour l'élaboration des stratégies et politiques industrielles nationales. L'objectif de la deuxième Décennie tout comme de la première est de mettre en place en Afrique un secteur industriel intégré à large base l'accent étant mis sur la formation à la gestion, les petites et moyennes entreprises, les industries de production et de traitement alimentaire en vue de réaliser l'auto-suffisance, et d'augmenter les capacités de production en ce qui concerne les matériaux de construction, les industries textiles et du vêtement et l'énergie. La deuxième Décennie s'est fixé aussi l'objectif défini à Lima pour l'Afrique, à savoir s'assurer une part de 4 % de la production industrielle mondiale en l'an 2000.

On s'attend à ce que l'industrie manufacturière en Afrique bénéficie aussi du redressement économique prévu pour l'ensemble de la région en 1992, en effet elle enregistrera une croissance d'environ 7 %. Ce chiffre assez exceptionnel, comparé aux résultats obtenus durant la deuxième Décennie, et qui est un peu à la hausse, devrait être enregistré dans le secteur des activités manufacturières de pays tels que le Zaïre si les troubles de l'année dernière cessent. Mais quelle que soit l'issue, il est très probable qu'il y aura une nette amélioration du secteur manufacturier en 1991, la plupart des économies de la région bénéficiant de meilleures conditions agricoles et de relations plus efficaces entre l'agriculture et l'industrie, de prix pétroliers plus bas ou stables et de l'amélioration de la situation économique et financière internationale.

V: LE COMMERCE ET LA BALANCE DES PAIEMENTS

Le volume du commerce mondial n'a progressé que de 1 % en 1991 contre 4,3 % en 1990 et 7 % en 1989, ce qui reflète la récession dans l'économie mondiale et les perturbations provoquées par la guerre du Golfe. Le recul de la demande mondiale qu'explique le lent développement des échanges dans le monde a eu un effet direct sur les transactions extérieures de l'Afrique. Les exportations ont diminué en valeur de 5,6 % en 1991 et du fait de la diminution de 8 % des valeurs unitaires, le volume des exportations s'est accru de 2,9 %. En revanche, les importations ont enregistré une croissance de 3,6 % en valeur, tandis que leur volume s'accroissait de 2,4 % et les valeurs unitaires de 1,2 %, et pour cette raison, il y a eu une détérioration de 9,4 % des termes de l'échange de l'Afrique à un moment où le pouvoir d'achat des exportations diminuait de près de 7 %. La part de l'Afrique dans le commerce mondial n'a pas changé, les exportations du continent ne représentant en 1991 que 2,2 % des exportations mondiales.

Tableau VII Indicateurs du commerce de marchandises des pays africains, 1989-1991 (évolution annuelle en %)

	1989	1990	1991
Exportations			
Valeur	15.8	24.6	-5.6
Volume	13.2	15.0	2.9
Valeur unitaire	2.3	8.3	-8.3
Importations			
Valeur	9.6	11.6	3.6
Volume	7	3.3	2.4
Valeur unitaire	2.4	8.0	1.2
Termes de l'échange	-0.1	0.3	-9.4
Pouvoir d'achat des exportations	13.1	15.4	-6.7
Part de l'Afrique en développement dans le commerce mondial	2.1	2.3	2.2

Source :Secrétariat de la CEA.

Les principaux pays africains exportateurs de pétrole ont vu leurs recettes d'exportation diminuer de 9,7 % à la suite de la baisse brutale des prix du pétrole, qui de 33,23 dollars E.U. le baril durant le dernier trimestre de 1990 sont passés à 18,30 dollars en 1991. En moyenne les prix du pétrole ont diminué de 17 % en 1991 si bien que la valeur des exportations a baissé en dépit d'un accroissement du volume des exportations de pétrole. Cependant, les résultats varient d'un pays à l'autre : la chute la plus importante des recettes d'exportation a été enregistrée au Nigéria (21,5 %), suivi du Cameroun (17,8 %), de l'Egypte (16,7 %), de la Jamahiriya arabe libyenne (10,2 %) et de l'Algérie (3,6 %). En Jamahiriya arabe libyenne, la baisse des prix n'a pu être contrebalancée du fait qu'on avait atteint la capacité de production totale. L'augmentation des exportations dans des pays tels que la Tunisie (9 %) reflète, le pétrole excepté, les résultats dans d'autres secteurs d'exportation et dans le secteur du tourisme durant l'année 1991. Au Congo et en Angola, il y a eu en 1991 une augmentation simultanée de la production et des exportations de pétrole, 15,7 % et 8,2 % respectivement.

Tableau VIII Exportations totales des principaux exportateurs africains de pétrole 1989-1991 (en milliards de dollars)

Pays	1989	1990	1991	Variation (%) 1990-1991
Gabon	1.6	2.5	2.3	-7.8
Algérie	9.5	13.0	12.5	-3.6
J.A. libyenne	7.8	11.4	10.2	-10.2
Nigéria	7.9	13.7	10.4	-21.5
Tunisie	2.9	3.5	3.8	9.0
Egypte	3.8	4.6	3.9	-16.7
Congo	1.1	1.3	1.6	15.7
Cameroun	1.7	2.1	1.7	-17.8
Angola	3.0	3.7	4.0	8.2
Total	39.4	55.8	50.3	-9.7

Source :Secrétariat de la CEA.

Les exportations des pays importateurs de pétrole ont augmenté de 4 % en valeur se chiffrant à environ 21 milliards de dollars E.-U., soit 29,5 % du total des exportations des pays africains en développement. Si l'on prend en considération la baisse des cours à l'exportation, cela reviendrait à une augmentation de volume de 2 % encore que les données disponibles ne soient pas très fiables pour qu'on puisse faire une estimation précise.

Cette situation étant, il semble que de nombreux pays ont enregistré une baisse de leurs recettes au cours de l'année. Au Maroc, la valeur des exportations, qui était de 4,3 milliards de dollars, en 1990, est tombée à 3 milliards 992 millions de dollars soit 6,4 % de moins en 1991. Des problèmes très graves se sont posés en ce qui concerne l'exportation des phosphates - qui est un produit d'exportation important - et dont le prix a augmenté considérablement (10 %). Les exportations de la Côte d'Ivoire ont été estimées à

830,4 milliards de francs CFA en 1991, ce qui représente une légère diminution par rapport au chiffre de 1990. Exprimées en dollars, les exportations de la Côte d'Ivoire semblent avoir diminué de 5,6 % en valeur, leur volume restant le même et les prix unitaires diminuant de 3,1 %. Le Ghana semble avoir de nouveau augmenté ses exportations en 1991 en dépit des cours faibles du cacao. Dans le pays l'industrie de l'or a été un important facteur dont la part dans les recettes d'exportation en 1991 a été de 700 millions de dollars E.U., soit une augmentation considérable de 50 % par rapport à 1990. Au Kenya, les exportations ont, en 1991, augmenté de 10 % en valeur alors que la baisse des ventes de café a été compensée par l'augmentation des ventes du thé et des produits de la horticulture. Le Kenya semble être dans une bonne position pour développer ses exportations de produits horticoles vers l'Europe où il jouit d'une position favorable et il semble bien placé pour approvisionner le marché durant l'hiver en Europe.

La situation n'a guère changé en 1991 pour les importations africaines qui n'ont enregistré qu'une croissance de 2,4 %. Elle s'explique par la baisse des recettes d'exportation, dans un marché mondial déprimé, par les mauvais résultats économiques et les guerres civiles dans de nombreux pays. Le service de la dette a en outre constitué une saignée pour les comptes d'opérations courantes, ce qui a limité la proportion des recettes d'exportation disponible pour le financement des importations. C'est par exemple ce qui s'est passé pour l'Algérie qui a dû, en 1991, débourser quelque 8,2 milliards de dollars E.U. soit 68,7 % des recettes d'exportation escomptées pour amortir des intérêts et l'équipement. D'autres exportateurs de pétrole, tels que le Nigéria, le Congo et le Cameroun doivent aussi rembourser des dettes, ce qui limite leur capacité d'importation à un moment où l'accroissement des importations est nécessaire pour assurer la croissance.

La récession mondiale et le ralentissement du commerce mondial qui en a découlé ont provoqué une chute importante des cours des produits de base en 1991. La valeur des exportations africaines a diminué d'environ 8,3 % alors qu'elle avait en 1990 fortement augmenté de 8,3 % par an du fait essentiellement de la forte hausse des prix du pétrole après l'éclatement de la guerre du Golfe persique. Après une brève flambée au début de janvier, le prix du pétrole brut a oscillé entre moins de 20 dollars et 20 dollars environ le baril de qualité Brent qui est d'une qualité similaire à celle du brut africain. Pour d'autres produits de base, l'indice de la CEA calculé sur la base de 1980 pour une série de produits qui constituent plus de 80 % de la valeur des exportations autres que le pétrole, révèle une baisse de 3,5 % par rapport à 1990. Cette tendance est confirmée par l'indice de l'ONU des produits primaires (à l'exclusion du pétrole) qui montre qu'il y a eu en 1991 une baisse de près de 3 % des produits de base exportés par les pays en développement. Un indice similaire calculé par le FMI en prenant 1985 comme année de base, révèle une diminution plus importante de 4,6 % en 1991.

Les prix des boissons qui fléchissaient depuis 1988, ont atteint en 1991 des niveaux très bas qui, dans certains cas, n'avaient jamais été atteints durant les 15 dernières années. En ce qui concerne le cacao et le café, l'offre pléthorique sur le marché encombré de stocks considérables a continué à faire baisser les prix, les organisations chargées de la réglementation du marché à savoir l'OICC et l'OIC ne réussissant pas à conclure de nouveaux accords entre producteurs et consommateurs ou à reconduire ceux qui existaient. Le cours du cacao est tombé à 54,1 cents la livre, moins que la moitié de son niveau de 1984. Cependant, en dépit des stocks de 1,55 million de tonnes constitués à la fin de septembre 1991, il est prévu que les excédents mondiaux diminueront en 1992 et cela devrait faire fortement remonter les cours. Les cours du café étaient tombés à 49,5 cents la livre pour le café ougandais qui est de la variété arabica. Cela ne représente que 48,76 % du niveau de 1987 et pour la variété robusta, la baisse a encore été plus importante. L'Organisation internationale du café n'a pu jusqu'ici

Figure 3

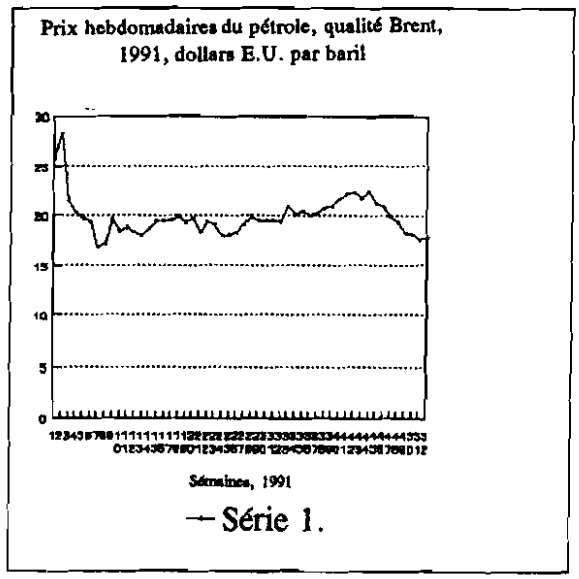

conclure un nouvel accord, en dépit de l'optimisme affiché par les producteurs lors de la dernière réunion de l'Organisation à Londres en septembre 1991.

Les cours des métaux et des minéraux sont en baisse, du fait du recul de la demande provoqué par la récession dans les pays industrialisés. Pour le cuivre, exportation la plus importante de l'Afrique, les cours ont chuté de 12 % en dépit de la réduction des approvisionnements du Zaïre. Du fait des troubles dans ce pays, le cours du cobalt avait, au cours du dernier trimestre de 1991, atteint 30 dollars la livre en raison de l'interruption des expéditions du Zaïre. Cependant, à l'exception du minerai de fer, la plupart des métaux et des minéraux métalliques ont vu leurs cours baisser, l'indice de l'ONU montrant une baisse énorme de 14,1 % en moyenne en 1991. Le prix du phosphate s'est considérablement relevé en 1991, l'augmentation étant de 10,9 % par rapport à 1990. Depuis 1987, les prix du phosphate ont enregistré une augmentation totale de l'ordre de 36,5 %.

Les cours du coton ont baissé en 1991, après avoir connu une augmentation rapide depuis 1988. Des récoltes exceptionnelles aux Etats-Unis et en Chine, les grands producteurs mondiaux, sont à l'origine de cette situation. Les prix du sucre sur le marché libre ont subi l'effet de l'offre qui était d'environ 1 million de tonnes. Les prix ont fléchi en 1991, tombant à environ 9 cents la livre alors qu'ils étaient de 12,5 cents en 1990 et 12,8 cents en 1989. Les perspectives pour 1992 sont sombres, du fait qu'on prévoit qu'il y aura encore une offre pléthorique. Cependant les exportateurs africains vendent pour la plupart leur sucre seulement sur le marché organisé, comme par exemple le marché de la CEE où les prix des importations sont passés à 17,55 cents la livre, le triple du prix sur le marché libre.

La récession de l'économie mondiale ne s'est pas accompagnée d'une poussée de l'inflation. Les prix des exportations des principaux partenaires de l'Afrique n'ont augmenté que modérément. Pour les pays de l'OCDE, les prix des exportations libellés en monnaie nationale ont en 1991 été en moyenne supérieurs de moins de 1 % qu'en 1990. En fait les valeurs des importations pour les pays africains n'ont augmenté que de 1,2 % seulement en 1991, beaucoup moins que les 8 % enregistrés en 1990. Les produits alimentaires qui constituent un poste important dans les importations de l'Afrique ont vu leurs cours baisser du fait de récoltes record en 1990. Les importations céréalières en Afrique sont passées de 26,1 millions de tonnes en 1989/90 à 30 millions pendant la saison 1990/91, tandis que les prix moyens ont baissé aussi bien en 1990 qu'en 1991.

Les chiffres concernant la balance des paiements ne sont qu'approximatifs et n'indiquent que les grandes tendances des principaux comptes. En 1991, le déficit commercial s'est évidemment creusé dans la mesure où les exportations ont diminué et les importations augmenté. Le déficit qui était de l'ordre de 2,5 milliards de dollars E.U. en 1990 (il était de 9,3 milliards en 1989) est passé à 7,3 milliards de dollars E.U. en 1991. Mais pour les services, le déficit qui était de 22,6 milliards de dollars E.U. en 1990 est tombé à 19,3 milliards; les transferts de capitaux publics sont passés à 11,5 milliards de dollars E.U. contre 10,6 milliards de dollars E.U. en 1990. Par ailleurs, les transferts privés ont diminué se situant à 6,2 milliards en 1991, soit une perte de 1,8 milliard de dollars E.U. en 1990 en partie du fait de la perte des revenus d'expatriés et d'envois de fonds provenant de la région du Golfe où travaillaient un grand nombre d'Egyptiens, de Soudanais et d'autres ressortissants de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Est avant la crise dans le Golfe persique.

ENCADRE 2
L'Afrique et les négociations commerciales d'Uruguay

Les négociations commerciales d'Uruguay sont les plus complètes jamais lancées par le GATT. Non seulement elles visent à libéraliser le commerce des articles manufacturés, - ce qui était l'objectif principal des négociations précédentes, - mais aussi à appliquer les réglementations du GATT à l'échange de produits agricoles et textiles et - surtout -, elles portent sur un certain nombre de domaines nouveaux qui sont les services, les mesures d'investissement liées au commerce (TRIM) et les aspects commerciaux de la propriété intellectuelle (TRIP) qui n'avaient pas été abordés lors des précédentes négociations du GATT. Une autre question nouvelle est le fonctionnement du système GATT (FOGS), il s'agit ici de renforcer la surveillance des politiques commerciales et d'instaurer un nouveau système de coopération avec les institutions financières internationales pour qu'il y ait plus de cohérence en ce qui concerne l'élaboration de la politique économique mondiale.

Plusieurs éléments des accords présentés en décembre 1991 au Comité des négociations commerciales sous la forme d'un projet d'Acte final revêtent un intérêt particulier pour les pays africains. Ainsi, la réduction des subventions à la production agricole dans les pays développés, particulièrement dans la Communauté européenne, pourrait relever le coût des importations alimentaires aux prix du marché. Par ailleurs, les pays africains pourraient trouver plus difficile de fournir l'appui nécessaire à leur secteur agricole sans enfreindre les réglementations du GATT. En revanche, un certain nombre de pays africains pourraient aussi voir leurs exportations agricoles s'accroître, celle de boeuf par exemple, s'ils arrivent à venir à bout de la réglementation plus stricte en matière de normes phyto-sanitaires que pourrait inclure le nouvel accord. De nombreux pays africains pourraient aussi bénéficier de réductions tarifaires sur les produits tropicaux; ils pourraient cependant être nettement désavantagés du fait que l'extension générale de préférences dont jouissent les pays africains dans le cadre de la Convention de Lomé.

C'est particulièrement les nouveaux domaines de services (TRIM et TRIP), où les pays développés sont en position de force et où les pays africains sont particulièrement faibles, qui suscitent particulièrement l'inquiétude. Par exemple, la concurrence de plus en plus rude à laquelle ces services donnent lieu sur le plan international pourrait entraîner une baisse des prix dans les marchés de services (par exemple une baisse des coûts de l'emprunt et une amélioration de l'expédition et des tarifs d'assurance) dont pourraient bénéficier les pays africains, l'industrie des services qui en est à ses débuts dans les pays africains pourrait en partir et les pays en développement pourraient voir le contrôle du secteur financier de leur économie nationale leur échapper.

Le fait de regrouper les diverses questions à négocier dans un Acte final unique qui serait appliqué par une organisation tutelle - l'Organisation commerciale multilatéral - pose un certain nombre de problèmes pour les pays africains, en particulier il pourrait y avoir qu'il y ait des mesures de rétorsion entre par exemple le commerce des biens et celui des services ou entre ceux-ci et les politiques concernant les TRIM et les TRIP.

Les pays développés ont souligné que dans l'ensemble les pays en développement bénéficieraient de la baisse des prix qui résulterait d'une libéralisation plus grande du commerce et des services, mais cela n'a pas apaisé les pays en développement qui craignent que leurs industries naissantes de services soient fortement touchées par la libéralisation plus grande et peut-être par le dumping, que leur liberté de fournir des subventions à leur secteur agricole soit sérieusement restreinte, que plusieurs des mesures concernant les TRIM qu'ils ont utilisées jusqu'ici pour accroître la part des industries dans le développement national (celles comme par exemple encourager l'utilisation des matériaux locaux dans les produits manufacturés ou exporter une proportion déterminée de la production) seront maintenant difficiles à appliquer. En particulier, l'obligation d'accorder un traitement national aux multinationales permettrait aux sociétés étrangères d'être dominantes dans les économies nationales faibles ou lespiratage des idées signifie que les pays africains devront systématiquement payer plus pour l'utilisation des brevets et des droits d'auteur, ce qui réduira gravement leur accès à la technologie.

Ces craintes n'ont pas été totalement apaisées par les dispositions spéciales figurant dans le projet d'Acte final en faveur des pays en développement et de ceux qui sont les moins avancés parmi eux.

Si l'Accord final demeure plus ou moins tel que présenté dans le projet, il ouvrira tout un nouveau chapitre dans l'histoire du commerce international. Les pays en développement devront déployer un effort considérable pour s'assurer que leurs intérêts en matière de développement sont étroitement sauvegardés.

Il en est résulté un accroissement du déficit du compte des opérations courantes qui est chiffré provisoirement à 8,9 milliards de dollars E.U., il dépasse de 2,2 milliards le chiffre de 1990 mais il n'est que la moitié de celui de 1989. Cela veut dire qu'il y a eu un accroissement des apports à la région du fait d'investissements ou d'emprunts accrus. Dans tous les cas, les données du FMI montrent une augmentation des réserves totales de l'Afrique qui, de 17 milliards 284 millions de DTS à la fin de 1990 sont passées à 19 milliards 263 millions de DTS en septembre 1991.

On ne connaît pas encore les chiffres concernant les flux de ressources pour l'année 1991. Les données extraites de la balance des paiements, qui ne sont qu'approximatives, montrent cependant que les transferts de capitaux publics ont augmenté de 8,4 % en 1991, ce qui indiquerait que la région reçoit davantage de ressources extérieures, comme en témoigne le déficit du compte des opérations courantes. D'après les données publiées par l'OCDE pour l'année 1990, il semble qu'il y ait depuis 1987 un mouvement ascendant des flux nets de ressources vers les pays en développement. Pour 1990, les flux nets vers les pays en développement ont été en tout de 144,2 milliards de dollars E.U., soit une augmentation de 17 % en termes courants et de 4,5 % en termes réels. Pour l'Afrique, les mêmes données indiquent des flux totaux de 32 milliards de dollars E.-U. en 1990, mais les flux sont en stagnation depuis 1988 et ont baissé en termes réels par rapport à 1982.

Selon l'OCDE, l'aide publique au développement (APD) a représenté 87,5 % des flux de ressources nettes à l'Afrique en 1990 tandis que les crédits à l'exportation et les flux de capitaux privés ne représentaient que 3,1 et 9,4 %; en particulier l'assistance des ONG qui ne représentait que 800 millions de dollars E.-U. en 1982, a atteint 1,4 milliard de dollars E.U. en 1989 tandis que l'investissement privé direct et les prêts considérés ensemble ont diminué, passant de 4,8 milliards de dollars E.U. à seulement 0,4 milliard. Ces tendances montrent clairement qu'il y a un mouvement inverse des flux de capitaux privés qui maintenant ont l'Afrique comme point de départ.

VI. SITUATION EN CE QUI CONCERNE LA DETTE EXTERIEURE DE L'AFRIQUE EN 1991

Selon les estimations préliminaires, l'encours de la dette extérieure de l'Afrique à la fin de 1991 était de 275,1 milliards de dollars. Comparativement à 1990, le volume des obligations contractuelles des débiteurs du continent aurait régressé de 1,9 milliards de dollars, soit une légère contraction de 0,7 %. Cette évolution ne devrait pas laisser croire que l'Afrique, dans son ensemble, a bénéficié dans les mêmes proportions que les autres pays en développement, des mesures particulières d'allégement de la dette extérieure prises par les créanciers publics bilatéraux et les créanciers privés, en 1990-1991. En effet, la restructuration de la dette de l'Egypte à hauteur de 28 milliards de dollars est sans nul doute la cause principale de cette contraction, d'ailleurs limitée à l'Afrique du Nord. Pris ensemble, les pays d'Afrique du Nord ont enregistré successivement en 1990 et en 1991, des baisses respectives de leurs engagements extérieurs de 5,1 et 3,3 %. Mais là encore, à l'exception de l'Egypte dont l'encours de la dette est passé de 52 milliards en 1988 à 35 milliards de dollars en 1991, la variation des engagements des autres pays de la sous-région est restée positive, fluctuant au cours de cette période entre 1,8 % en Libye et 28,3 % au Soudan. L'Algérie et le Maroc ont été confrontés à de nouvelles difficultés pour honorer leurs obligations tandis que le Soudan a pratiquement cessé le paiement des intérêts et du capital de sa dette extérieure. En Afrique subsaharienne, où se trouve le plus grand nombre de pays à faible revenu et sévèrement endettés (23 sur un total de 26 pour l'ensemble des pays en développement), aucune amélioration n'a pu être observée.

Le volume des engagements de la sous-région se serait accru bien que modestement - de 1,2 % en 1991, passant de 158,4 milliards à 160,4 milliards de dollars. Lorsque les débours correspondant à de nouveaux engagements ont crû de 9,4 %, les règlements effectifs du service de la dette ont progressé de 5,3 %. La prise en compte des intérêts au titre d'arriérés sur la dette à long terme qui représentent environ le quart de la dette à court terme, laisserait apparaître un écart considérable et croissant entre les nouveaux apports et l'exigible; ce qui laisse penser que les effets pervers des arriérés sur la croissance du volume de la dette ne se sont guère atténués malgré les nombreuses mesures de restructuration et de réduction de la dette et de son service.

Le fardeau de la dette de l'Afrique reste lourd. La dette représenterait 72,8 % du produit intérieur brut régional tandis que le service de la dette passé de 25,7 milliards de dollars en 1990 à 26,3 milliards en 1991 absorberait 27,5 % des recettes d'exportation de l'année. L'évolution des indicateurs du fardeau de la dette pour l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne a été similaire aux résultats régionaux. Toutefois, cette tendance d'ensemble n'est pas toujours le reflet fidèle de la situation de certains pays ou groupes de pays. En Afrique du Nord où les gains exceptionnels de la Libye et de l'Algérie, du fait de l'embellie des cours du pétrole due à la crise du Golfe persique ont contribué à élever le niveau des recettes d'exportation et où le fardeau de la dette de l'Egypte a été relativement allégé, le service de la dette s'est maintenu au même niveau qu'en 1990, c'est-à-dire à 15,7 milliards de dollars et le ratio du service de la dette de la sous-région se serait établi à 34,4 %, soit une régression de 1,6 point par apport à 1990. Par contre en Afrique subsaharienne où la plupart des économies ont souffert de l'enchérissement du prix du pétrole, en termes de coût des importations et de contraintes de toute nature pour les programmes économiques, les faibles résultats macro-économiques n'ont pas aidé à une amélioration des indicateurs. Le ratio de la dette, le plus élevé au monde, est encore de 81,1 %, un

Figure 4

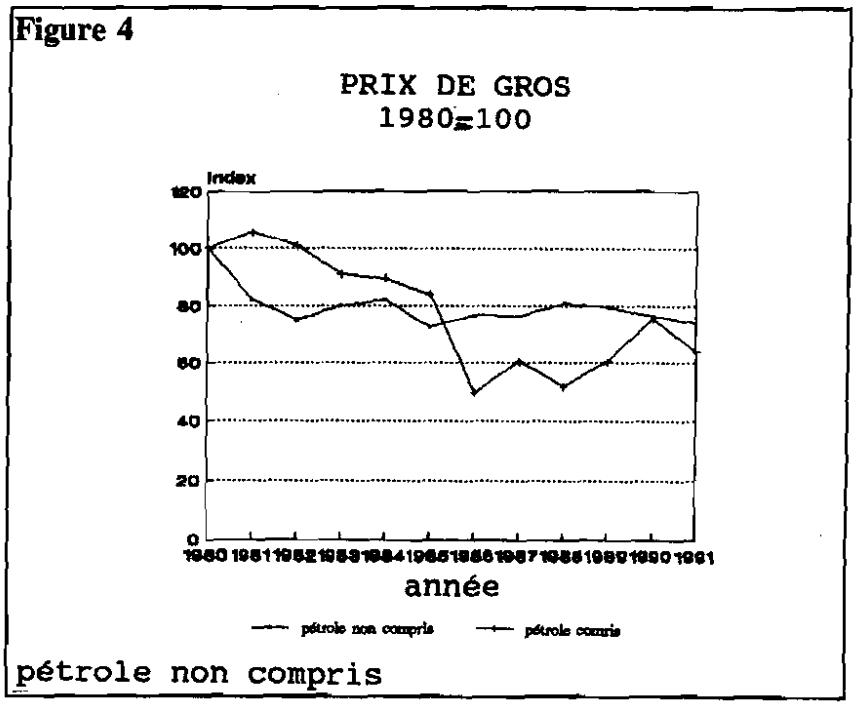

niveau insupportable tandis que le ratio du service de la dette inférieur aux 26,4 % de 1988 s'est à nouveau dégradé, s'établissant à 21,2 % alors qu'il était de 20,9 % en 1990.

La structure de la dette ne s'est pas modifiée au cours de ces cinq dernières années; la dette à long et moyen termes comptant pour l'essentiel, soit 86 % du volume global tandis que la dette à court terme constituée pour majeure partie des intérêts sur des arriérés, en forme la différence, soit 14 %. L'encours de la dette à long et moyen termes a été ramené à 228,3 milliards de dollars en 1991 contre 229,3 milliards en 1990, en raison d'une forte contraction (-8,3 %) des interventions des créanciers privés. Par contre, les engagements envers les créanciers publics bilatéraux et multilatéraux ont augmenté de 3,8 milliards de dollars, atteignant 175,6 milliards de dollars. En Afrique subsaharienne, on note une prédominance des créanciers bilatéraux et multilatéraux (82,6 % de la dette totale) alors qu'en Afrique du Nord on note la prépondérance des créanciers privés. L'Afrique au Sud du Sahara semble avoir été en 1991, le principal bénéficiaire des prêts octroyés par les donateurs avec une enveloppe de 6 milliards répartis en 3,8 milliards provenant des institutions multilatérales et 2,2 milliards des gouvernements.

Tableau IX Dette extérieure de l'Afrique et service de la dette, 1988-1991

	1988	1989	1990	1991*
Dette extérieure totale (milliards de dollars)				
Afrique en développement	256.1	265.9	277.0	275.1
Afrique du Nord	122.2	125.0	118.6	114.7
Afrique subsaharienne	133.9	140.9	158.4	160.4
Service de la dette (milliards de dollars)				
Afrique en développement	22.8	23.8	25.7	26.3
Afrique du Nord	12.9	14.4	15.7	15.7
Afrique subsaharienne	9.9	9.4	10.0	10.6
Produit intérieur brut (milliards de dollars)				
Afrique en développement	355.2	341.6	348.6	377.7
Afrique du Nord	194.7	177.2	156.7	179.9
Afrique subsaharienne	160.5	164.4	191.9	197.8
Exportations de biens et services (milliards de dollars)				
Afrique en développement	83.8	82.0	91.9	95.7
Afrique du Nord	45.6	40.4	43.6	45.6
Afrique subsaharienne	38.2	41.6	48.3	50.1
RATIOS (en pourcentage)				
RATIO de la dette/PIB				
Afrique en développement	72.1	77.8	79.5	72.8
Afrique du Nord	62.8	70.5	75.7	63.8
Afrique subsaharienne	83.4	85.7	82.5	81.1
Ratio de la dette/exportations de biens et services				
Afrique en développement	305.6	324.3	301.4	287.5
Afrique du Nord	268.0	309.4	272.0	251.5
Afrique subsaharienne	350.5	338.7	328.0	320.2
Ratio du service de la dette/exportations de biens et services				
Afrique en développement	27.2	29	28	27.5
Afrique du Nord	28.3	35.6	36	34.4
Afrique subsaharienne	25.9	22.6	20.7	21.2

Sources :OCDE, 1990, Survey; FMI WEO, mai 1991 CEA, base de données, WDT 1991-1992. MEED, 1991; diverses sources
(*)Estimations préliminaires

L'inaccessibilité des marchés financiers aux pays à faible reven d'Afrique au Sud du Sahara ayant été accompagnée, depuis une dizaine d'années, par un désengagement accéléré des créanciers commerciaux, le seul recours pour ces pays qui se sont pourtant engagés dans des programmes de réforme de leurs économies, n'est plus que l'aide publique au développement. Cependant, les besoins massifs de crédits exprimés récemment par les pays de l'ancien bloc socialiste de l'Europe de l'Est devraient inévitablement se traduire par des pressions supplémentaires sur les ressources publiques - au demeurant limitées et faiblement extensibles - allouées à l'aide au développement. Ce déséquilibre entre ressources et besoins croissants de développement pourrait conduire à des critères d'allocation des ressources, qui défavoriseraient les pays comme ceux d'Afrique au Sud du Sahara.

Parallèlement aux interventions conjointes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, dans le cadre des programmes spéciaux d'appui aux programmes de réforme et aux balances de paiements, les opérations de réaménagement de la dette qui se sont poursuivies en 1991 ont été d'une ampleur limitée par rapport à celles de 1990. Une nouvelle formule visant à soutenir les efforts des pays à faible revenu a été élaborée en 1990 par le Fonds monétaire international. Le "Rights Accumulation Program" a été conçu en vue de permettre aux pays ayant accusé des retards dans leurs échéances envers le FMI, de résorber leurs arriérés et de restaurer ainsi leur crédibilité auprès des créanciers publics multilatéraux et bilatéraux. La Zambie, premier et seul pays du continent à avoir bénéficié de cette disposition, n'a pu mobiliser en 1991 - première année du programme qui s'étend sur 3 ans -que 650 millions de dollars E.U. alors que le montant global de ses arriérés envers le FMI s'élèverait à 1,4 milliards de dollars. Ce système, qui rejoint dans ses grandes lignes les schémas de conversion ou de rachat de la dette appliqués à Madagascar en 1990 et tout récemment au Niger pour la restructuration de sa dette commerciale, revient à ce que certains donateurs mettent les fonds nécessaires à la disposition du pays concerné. La généralisation de ce type de mesure se heurte à deux contraintes : la première est la disponibilité des pays donateurs à contribuer au rachat de ces créances, la deuxième est l'aptitude des pays débiteurs à convaincre les donateurs et à obtenir leur engagement dans ces opérations. Comme l'indique le rapport de la Banque

mondiale,[1] ces mesures restent encore en marge des problèmes particuliers que posent certains pays, en nombre croissant, tels que le Mozambique, la Somalie et le Soudan dont le rapport de la dette - non inclus l'élément concessionnel - aux recettes d'exportation est supérieur à 1 000 %.

Pour ce qui est des opérations de réaménagement de la dette, de nouveaux accords ont été signés avec les créanciers publics et privés. Dans la catégorie des pays à faible revenu, le Burkina Faso et l'Egypte ont obtenu du Club de Paris la restructuration de leurs engagements respectifs de sources publiques à hauteur de 71 millions et 21,2 milliards de dollars. Le Niger, le Nigéria et le Mozambique ont conclu des accords avec les banques commerciales selon des formules variées. Le Niger (pour 108 millions de dollars) et le Mozambique (pour 23 millions de dollars) ont été les premiers utilisateurs du "World Bank's IDA Debt Reduction Facility" qui est un fonds de refinancement de la dette des pays éligibles au programme de l'Association internationale de développement (IDA).

Dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire, le Sénégal était à fin septembre 1991, le seul pays de cette catégorie à avoir négocié, selon les options du Plan de Toronto, le reéchelonnement de 150 millions de sa dette publique. Il convient de signaler qu'à l'issue du sommet du G-7 de juillet 1991, à Houston, où la dette a été reconnue comme une entrave à la croissance, les traditionnels créanciers du Club de Paris ont été invités à étendre - selon des modalités assez diversifiées - les schémas de réduction en vigueurs aux pays à revenu intermédiaires les modalités de Houston. Le Congo, la côte d'Ivoire et le Gabon pourraient être concernés par ces mesures.

La stratégie de traitement de la dette de l'-Afrique, en 1991, est restée dans ses grandes lignes, fidèle à la logique du Plan de Toronto, même si les mesures appliquées à la dette de l'Egypte constituent une grande nouveauté. La prédominance des arrangements dans le cadre du Plan de Toronto semble être justifiée par l'importance des obligations des pays à faible revenu du continent. Mais ce traitement est partiel, et ne concerne pas les engagements envers les sources privées, dont le rôle est d'être négligeable. Il convient de relever que la logique du Plan de Toronto a été depuis 1988, un substitut aux cadres initiaux de négociation qu'offrait le Club de Paris aux pays à faible revenu fortement engagés envers les créanciers publics bilatéraux et multilatéraux. Aussi bien le nombre des options que la période de reéchelonnement ont été accrus. De même que le bénéfice de certaines de ces dispositions a été, depuis 1990, étendu aux pays à revenu intermédiaire.

Il n'y a donc pas eu d'allégement significatif des pays africains. L'on a pu noter que depuis 1990, de nouvelles propositions ont été faites (celles de M. John MAJOR alors ministre des finances et maintenant Premier Ministre de Grande-Bretagne à Trinidad et celles de M. Jan PRONK, ministre hollandais chargé de la coopération à la Conférence des Nations Unies de 1990 à Paris sur les pays les moins avancés), qui se rapprochent à petits pas et sur certains points de la "Position commune africaine sur la crise de la dette extérieure de l'Afrique". Malheureusement, ces proposition continuent de rencontrer des résistances d'où la réaffirmation par le Secrétaire général de l'ONU à la session extraordinaire des Nations Unies de décembre 1991 de l'urgence d'une solution du problème, proposant en particulier l'annulation de la dette bilatérale et la réduction de la dette de sources privées des pays africains à faible revenu et sévèrement endettés. D'autres voix se sont aussi fait entendre. La Conférence des ministres des finances des pays membres du Commonwealth, réunie en octobre 1991 au Zimbabwe, a insisté sur l'urgence de la mise en oeuvre des "Propositions de Trinidad" et de l'extension à d'autres pays des mesures de réduction de la dette ayant profité à l'Egypte et à la Pologne. Par ailleurs, à l'occasion de l'Assemblée générale du FMI d'octobre 1991 à Bangkok, le Directeur général du Fonds monétaire international a demandé aux pays du G-7 une plus grande détermination pour l'allégement de la dette des pays les plus pauvres, comme pour ceux qui ont honoré leurs engagements sans reéchelonnement ou réaménagement. Autant de prises de position qui montrent une convergence de vues sur le problème mais qui demanderaient à être mises en application.

1 "World Debt Tables, 1991-1992", p.8

VII. LA SITUATION SOCIALE

La crise économique dévastatrice qui s'est abattue sur l'Afrique pendant les années 80 s'est traduite par une détérioration générale de la situation sociale et de la condition humaine. D'après le rapport du PNUD sur le développement humain (1991), l'Afrique subsaharienne détient en moyenne, l'indice de développement humain (IDH) le plus faible du monde. Il est communément admis que le développement humain est un préalable à un développement socio-économique soutenu et durable. Comme on l'a réaffirmé dans le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre, il faut :

> *" Une attention particulière au développement humain et à l'accroissement des emplois productifs ... des progrès rapides vers la réalisation des objectifs orientés vers le développement humain avant l'an 2000 en matière d'espérance de vie, d'intégration des femmes au processus de développement, de mortalité infantile et maternelle, de nutrition, de santé, de distribution d'eau et d'assainissement, d'éducation élémentaire et de logement".*

La démocratisation, l'atténuation de la pauvreté et les liens inséparables entre un environnement viable et les politiques de développement social sont des éléments à part entière du développement humain ainsi que de la croissance et du développement à long terme.

En 1991, le secteur de la santé en Afrique qui en général met l'accent sur les services curatifs, a continué de faire face à des problèmes énormes. Actuellement les gouvernements ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour fournir des services de santé acceptables et les médicaments essentiels. En outre, les principaux goulets d'étranglement dans le secteur de la santé n'ont pas été supprimés et sont en passe, dans de nombreux cas, d'entraîner des problèmes encore plus complexes. Les principaux indicateurs du sous-développement du secteur de la santé sont notamment les taux de morbidité et de mortalité anormalement élevés chez les nourrissons, les enfants et les mères, le mauvais état de santé de la population africaine est aggravé par un environnement insalubre, l'application insuffisante du Programme élargi de vaccination (PEV) de l'ONU contre les six maladies qui causent le plus de décès chez les enfants. Les données disponibles montrent que si la volonté politique existait, les problèmes mentionnés plus haut seraient aisément surmontés. Par exemple, l'UNICEF (1991) souligne que la malnutrition qui se présente de nombreuses façons sur la santé des enfants peut maintenant être évitée à peu de frais..... et les gouvernements qui veulent faire cet effort disposent maintenant de mesures efficaces et de coût abordable pour arriver à ce résultat. De même contre les maladies diarrhéiques - l'une des principales causes de décès chez les enfants africains - il existe une arme efficace et dont le coût est relativement minime, à savoir l'application généralisée de la thérapie de réhydratation par voie buccale (ORT) et l'approvisionnement en eau potable. Comme le soutient le PNUD (1991), on peut assurer cet approvisionnement (l'Inde est un exemple) à partir de puits profonds... pour un investissement initial de moins d'un dollar par usager par an, les coûts de fonctionnement et l'entretien étant de 0,10 dollar par usager. Des programmes au Ghana et au Malawi ont permis d'obtenir des coûts aussi faibles. Pour changer la situation sanitaire en Afrique dans les années 90, il faut, dans le programme de développement social, donner le rang de priorité le plus élevé aux soins de santé primaires (SSP) universels et gratuits et accorder une attention particulière à la santé maternelle et infantile (SMI) et à la lutte contre la pandémie qu'est le SIDA.

ENCADRE 3
La pandémie du SIDA et son incidence sur le développement socio-économique de l'-Afrique dans les années 90

Selon les estimations les plus récentes de l'OMS (1er janvier 1992), il y a dans le monde entre 10 et 12 millions d'adultes et d'enfants infectés par le virus HIV sur lesquels 2 millions ont contracté le SIDA. A ce rythme en l'an 2000, selon les estimations de l'OMS "entre 30 et 40 millions d'hommes et de femmes auront été infectés et sur ce nombre 12 à 18 millions auront développé le SIDA ..." En Afrique au Sud du Sahara, il y a une progression phénoménale de l'infection par le HIV/SIDA. Ainsi en dépit de la faible surveillance épidémiologique, le nombre total des cas de SIDA signalés par les pays africains à l'OMS en 1991 et au début de 1992 était de 129 270 contre 42 167 pour la période 1979-1988". On pense que pour diverses raisons, tous les cas ne sont pas signalés mais l'OMS estime qu'actuellement il y a en Afrique plus de 6 millions de personnes infectées par le virus. Parmi les femmes recevant des soins prénatals dans les centres de santé urbains, près d'un tiers seraient infectées par le virus et de ce fait selon les projections de l'OMS, entre 5 à 10 millions des enfants qui naîtront en l'an 2000 seront infectés par le virus du SIDA. Dans certains pays "les taux de mortalité infantile qu'on avait réussi à abaisser considérablement durant la dernière décennie grâce à des programmes de vaccination et pour la survie des enfants, retrouvent de nouveau leurs niveaux de 1980 en raison des décès d'enfants provoqués par le SIDA", Selon l'OMS; l'espérance de vie à la naissance diminuera de 7 à 5 % dans les pays africains où l'infection par le HIV est déjà considérable, au lieu des 20 % qui avaient été projetés pour l'an 2000, sans qu'il soit tenu compte du SIDA.

La pandémie du SIDA aggrave la crise de la santé en Afrique car elle entraîne une charge énorme pour l'infrastructure sanitaire extrêmement limitée et en voie de détérioration rapide. Selon les estimations de l'UNICEF, au cours des années 90, plus de 10 millions d'enfants dans le monde seront orphelins et la plupart d'entre eux se trouveront en Afrique, situation qui imposera un fardeau intolérable et sans précédent aux individus, au système de la famille élargie et à la société sur les plans socio-économique et psychologique. Dans certains pays de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale, où la pandémie du SIDA s'est propagée avec une rapidité vertigineuse, plus de la moitié des lits d'hôpitaux sont occupés par des malades du SIDA ou atteints d'infections opportunistes, et tout indique que les soins à dispenser aux malades du SIDA absorberont environ la moitié des dépenses consacrées à la santé dans les pays africains touchés par cette pandémie, si ceux-ci veulent s'occuper convenablement des malades. Tout indique aussi que le système d'information et de communication (IEC) en Afrique n'a pas encore obtenu les résultats souhaités pour ce qui est de prévenir l'infection par le HIV et le SIDA. Parmi d'autres raisons, la pandémie du SIDA a coïncidé avec la crise socio-économique en Afrique caractérisé par une réduction de plus de 50 % du budget de l'éducation de nombreux pays. Fermer les yeux, faire de l'auto-satisfaction et stigmatiser les personnes infectées n'ont fait qu'entraver les efforts déployés pour prévenir la maladie et lutter contre elle en Afrique; il est nécessaire qu'il y ait une mobilisation sociale vigoureuse visant à assurer la participation de la collectivité, le rôle central étant assumé par les animateurs de la collectivité si l'on veut lutter efficacement contre la pandémie.

En 1991, le tableau est toujours sombre en ce qui concerne l'éducation de base qui est l'élément central quand il s'agit d'améliorer la condition humaine. Ainsi, selon les projections établies par l'UNESCO (1991) le taux global d'analphabétisme aura atteint plus de 75 % avant l'an 2000. Pour l'Afrique subsaharienne cependant, le taux ne sera que 59,7 %. Pour les pays les moins avancés (PMA) dont la plupart se trouvent en Afrique, le chiffre projeté est 49 %. Si l'on s'attend à une diminution du nombre d'illettrés dans le monde au cours des années 90 (de 948 millions à 935 en l'an 2000), le nombre d'illettrés en Afrique subsaharienne continuera lui à augmenter, en raison des faibles taux de scolarisation enregistrés par le passé. Actuellement, 70 % de la population adulte en Afrique sont illettrés, 90 % d'entre eux se trouvant dans les régions rurales, il en résulte que la capacité de la population d'utiliser le développement moderne demeure faible et les chances d'améliorer son bien-être et celui de la société en général sont limitées.

La baisse du taux d'inscription dans les écoles primaires, accélérée par la crise sociale et économique qui a frappé l'Afrique subsaharienne pendant les années 80, se continue dans les années 90. Par suite des programmes d'ajustement structurel, il y a eu une montée en flèche des coûts privés de l'éducation en raison de la perception généralisée de droits d'inscription, de la réduction des dépenses publiques consacrées à l'éducation et d'une augmentation en général des coûts de l'éducation. Cette situation a entraîné l'augmentation des taux de déperdition scolaire, en particulier chez les filles, la dégradation non seulement de l'enseignement mais aussi du matériel, l'abandon et/ou l'absentéisme de la part d'enseignants qualifiés. Tous ces facteurs se sont

combinés pour rendre l'éducation inaccessible aux pauvres qui constituent une partie si importante de la population et dont dépend grandement l'accroissement de productivité nécessaire au redressement. Comme le fait observer le PNUD (1991), "l'éducation gratuite accroît les capacités des populations et constitue aussi un moyen d'améliorer les revenus et les conditions de vie dans l'ensemble du pays". La politique de développement social en matière d'éducation doit par conséquent, dans les années 90, viser à accroître les taux d'alphabétisation ainsi que les taux d'inscription bruts. En particulier, il faut notamment veiller à assurer la parité entre les garçons et les filles pour ce qui est de l'inscription dans les écoles primaires car cela a des conséquences de grande portée pour la transformation socio-économique à long terme. Par exemple, il existe un rapport inverse entre l'éducation des filles et les taux élevés de fécondité, ceux-ci provoquant un grave déséquilibre entre l'infrastructure sociale et la population. Par ailleurs, étant donné les réalités socio-économiques actuelles et prévisibles en Afrique, l'accent devrait être mis, à tous les niveaux de l'éducation, sur l'auto-suffisance, l'auto-emploi et l'acquisition des compétences de base. De même l'esprit d'entreprise se développera s'il s'appuie sur des programmes d'alphabétisation des adultes dans lesquels l'apprentissage du calcul est apprécié par l'immense majorité des petits commerçants et des femmes rurales qui constituent le gros des populations pauvres.

La croissance de l'emploi productif total étant de 2,4 % par an alors que celle de la population active est de 3,2 % par an, le chômage en Afrique s'est aggravé en 1991. Les perspectives d'emploi pour les années 90 demeurent sombres. D'après le rapport du PECTA/OIT sur l'emploi en Afrique (1991), la situation de l'emploi empirera encore durant les années 90. La croissance la plus rapide de l'emploi sera enregistrée dans le secteur non structuré (3,5 % par an), suivi du secteur rural (2,5 % par an) et du secteur moderne (2 % par an). Durant les années 90, les deux plus importantes éponges de main-d'oeuvre demeureront les secteurs rural et non structuré qui créeront 71 et 23 % respectivement de tous les nouveaux emplois productifs. Il est improbable que le secteur moderne crée plus de 6 % des emplois requis dans l'avenir. On s'attend à ce que le nombre des chômeurs urbains en Afrique triple durant les années 90, passant d'environ 14 millions à 44 millions et à ce que le taux du chômage urbain passe de 18 à 31 %. C'est cette situation qui a amené les chefs d'Etat et de gouvernement, lors du Sommet de l'OUA à Abuja (en juin 1991) à adopter une déclaration sur la crise de l'emploi en Afrique dans laquelle ils invitaient les gouvernements africains, entre autres, à adopter des stratégies de développement à plus forte intensité d'emploi et exhortaient les gouvernements africains et les donateurs extérieurs à allouer une proportion accrue de leurs ressources pour l'appui aux programmes de mise en valeur et d'utilisation des ressources humaines.

Pour que la situation sociale en Afrique s'améliore notablement dans les années 90, il faudrait que chaque pays africain définisse une politique sociale nationale et l'applique énergiquement dans le cadre des politiques et programmes de développement socio-économique intégré. Les éléments d'une telle politique sociale nationale peuvent être élaborés à partir de décisions importantes adoptées par des dirigeants africains et par la communauté internationale en 1991 comme par exemple la Déclaration du Sommet de l'OUA sur la crise de l'emploi en Afrique (Abuja, juin 1991), les résolutions de la Conférence des ministres responsables de la planification, de la mise en valeur, de l'utilisation des ressources humaines (Addis-Abeba, novembre 1991) et le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (New York, décembre 1991). Les décisions figurant dans les documents précités ne commencent qu'à être appliquées et leur application doit être poursuivie résolument et énergiquement par tous ceux qui sont concernés, en particulier les autorités responsables de la planification économique et sociale. La Charte africaine de l'action sociale adoptée par les ministres responsables des affaires sociales de la CEA et de l'OUA (Arusha, octobre 1989) contient la plupart des éléments proposés dans l'approche en matière de développement humain à savoir l'éducation et l'alphabétisme, la santé, l'emploi, le développement participatif. Certains progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'application du Plan d'action de Kilimandjaro (Arusha, 1984) concernant la politique en matière de population en Afrique mais il reste encore beaucoup à faire si l'Afrique veut honorer le nouveau "pacte" conclu avec ses populations et la communauté internationale, tel que promis dans le "nouveau Programme des Nations Unies" pour ce qui est du développement humain et pour asseoir le développement de l'Afrique sur des bases solides et durables dans les années 90, l'application vigoureuse des politiques sociales nationales doit bénéficier du rang de priorité le plus élevé.

Le processus de démocratisation est un élément crucial de la politique sociale nationale en Afrique. Il a été souligné avec force que la participation démocratique du public africain est un préalable pour les programmes ayant pour objet d'assurer le développement humain. Diverses conventions sur les droits de l'homme, adoptées en Afrique et par la communauté internationale, ont été incorporées dans la "Charte africaine de la participation populaire au développement" qui définit les droits et obligations des peuples et de leurs organisations ainsi que ceux des gouvernements et des institutions bilatérales dans le processus de développement de l'Afrique. Le

développement participatif permettra de mettre en pratique ces conventions internationales et ces programmes. L'attachement de l'Afrique à la démocratisation et à la participation populaire, exprimé dans la Charte africaine a été renouvelé dans le nouveau Programme des Nations Unies (1991).

Au cours de la période 1991-1992, dans la marche vers la démocratisation sur le continent africain, des progrès importants ont été accomplis même si des problèmes assez sérieux subsistent. En novembre 1991, l'élection exemplaire en Zambie a débouché sur un transfert du pouvoir en douceur et le Nigéria a mené à bien dans la paix la première phase du transfert du pouvoir aux civils par le biais d'élections de parlementaires et de gouverneurs au niveau des Etats de la Fédération. Toujours en 1991, le transfert du pouvoir s'est effectué pacifiquement grâce à des élections au Bénin, au Cap-Vert, en Guinée-Bissau et en Guinée équatoriale. Il y a de plus en plus de manifestations d'attachement à la démocratie pluraliste et à des élections libres offrant plus de choix, et une plus grande liberté d'expression, d'association et de mouvement. Certains des pays qui ont en 1991/92 adopté la démocratie multipartite et des élections libres sont entre autres le Kenya, la République-Unie de Tanzanie, les Comores, les Seychelles, l'Ethiopie, l'Ouganda, le Cameroun, le Rwanda, le Burundi, la Mauritanie, le Mali et le Sierra Leone. Au Ghana, un processus bien net de réforme politique débouchant finalement sur des élections multipartites est bien enclenché. Cette évolution confirme que l'Afrique a accepté de s'engager sur la voie de la démocratisation. Il s'agira de faire en sorte que le processus de démocratisation se déroule dans la paix et demeure.

Figure 5

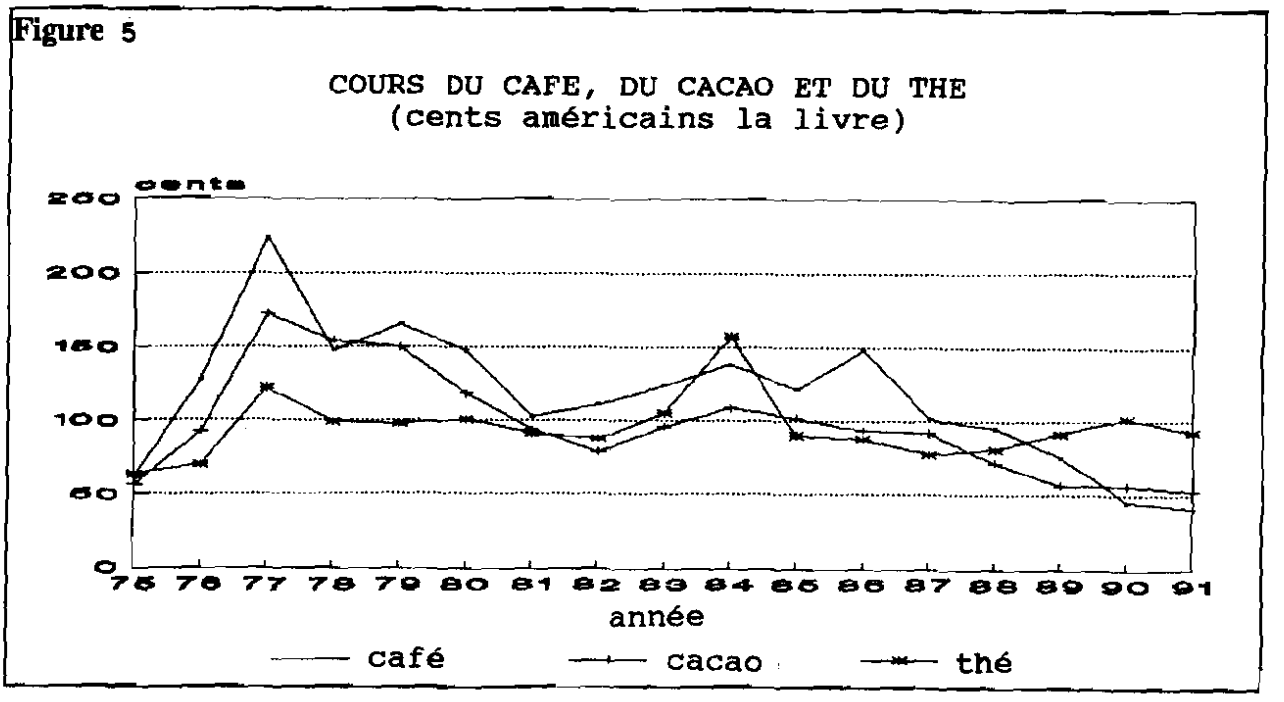

Fig. 6: Dette extérieure totale de l'Afrique, 1987-1990

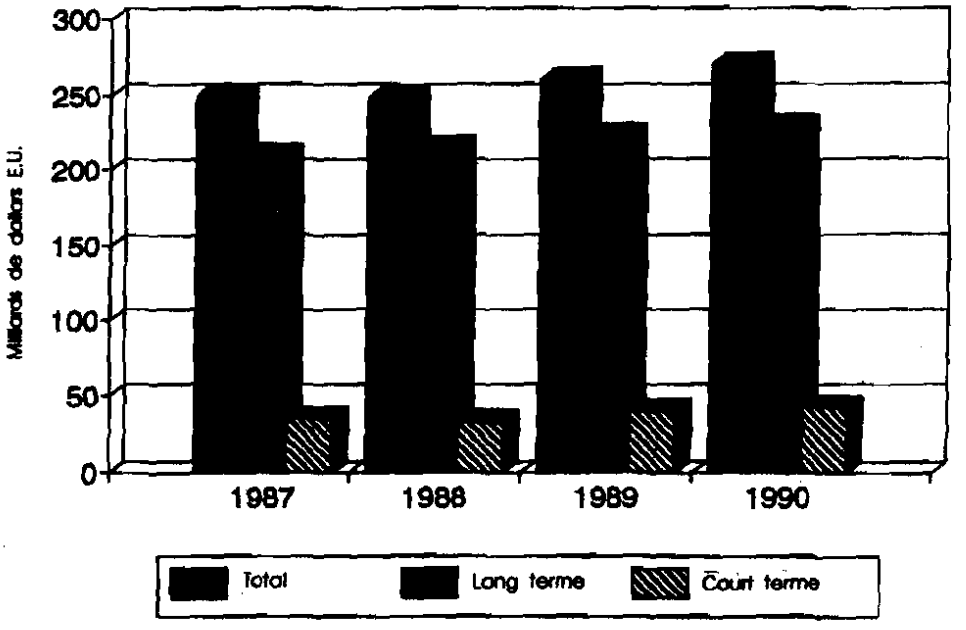

VIII. PERSPECTIVES POUR 1992

On s'attend à ce que les perspectives de l'économie africaine en 1992 soient déterminées comme d'habitude par un certain nombre de facteurs internes et externes. L'évolution rapide du développement aussi bien sur le plan intérieur qu'extérieur fait qu'il est extrêmement difficile d'évaluer les conditions économiques de l'Afrique en 1992. Et si l'on doit se fonder sur l'expérience récente, les prévisions établies dans la situation actuelle ne peuvent au mieux être que provisoires et ne refléter que la tendance générale. Parmi les principaux arguments figure la santé des pays industrialisés qui sont les principaux partenaires du commerce et du développement de l'Afrique car le comportement de ces économies aura une influence considérable sur les résultats des exportations du continent et déterminera le niveau des ressources dont l'Afrique pourra disposer pour appuyer ses programmes de réformes. L'intégration plus poussée des marchés régionaux qui est devenue un élément important de l'économie mondiale pourrait avoir un effet bénéfique ou même neutre sur les perspectives du commerce de l'Afrique. L'année 1992, il convient de le noter, est la première année pour le marché européen unique. L'Afrique a toujours considéré cet événement avec des sentiments mitigés. Au niveau mondial, l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations multilatérales de l'-Uruguay Round ne fait que planer plus d'incertitudes sur l'effet de ces négociations sur l'environnement extérieur du développement de l'Afrique. Sur le plan intérieur, l'Afrique se trouve dans une transition politique et économique. La situation politique demeure fluide dans un certain nombre de pays. Les efforts déployés par la majorité des pays africains pour restructurer l'économie modifient la configuration de leurs systèmes économiques et il peut être nécessaire d'harmoniser ces systèmes sur le plan intérieur et sur le plan régional. En outre, on sait très bien que les économies africaines sont vulnérables aux chocs extérieurs, particulièrement à la sécheresse. Tous ces facteurs et d'autres auront des effets sur le fonctionnement des économies nationales.

En ne perdant pas de vue ce qui précède, la CEA a établi des projections préliminaires pour 1992 en se fondant sur un certain nombre d'hypothèses. Il convient de souligner que ces prévisions sont susceptibles d'être révisées encore en fonction de la situation au cours de l'année. Les principales hypothèses sont pour le moment les suivantes :

a) Il y aura une reprise assez vigoureuse dans les pays industrialisés;

b) Les prix du pétrole seront en gros les prix moyens en 1991 c'est-à-dire environ 21 dollars le baril;

Tableau X Perspectives 1992

Groupe/Sous-région	Croissance du PIB (pourcentage)			
	1980-1990 (moyenne)	1990	1991	1992
Afrique en développement	2.1	3.2	2.3	3.6
Afrique du Nord	2.3	2.8	3.4	4.0
Afrique centrale	2.4	0.1	-3.6	4.4
Afrique de l'Est	2.7	2.2	1.3	4.6
Afrique de l'Ouest	1.6	5.1	3.2	2.5
Afrique subsaharienne	1.9	3.3	1.5	3.4
frique subsaharienne sans le Nigéria	2.3	1.5	0.3	4.2
Exportateurs de pétrole	2.0	4.0	3.3	3.2
Non exportateurs de pétrole	2.4	1.7	0.6	4.2
PMA	2.4	2.0	1.3	3.6

Source : Secrétariat de la CEA.

c) La situation politique qui était si trouble en Afrique pendant l'année 1991 s'améliorera, ce qui permettra aux pays de reprendre une activité normale;

d) Les politiques économiques actuelles en Afrique seront maintenues;

e) Il y aura, tout au long de 1992, des conditions "moyennes" en ce qui concerne les types de temps auxquels l'agriculture est la plus sensible.

Sur la base de ces orientations générales et compte tenu de la situation particulière de chaque pays, notamment les politiques énoncées dans les budgets et les prévisions établies déjà par les gouvernements, l'économie africaine pourrait, selon les estimations enregistrer une croissance de 3,6% en 1992. Il convient de noter toutefois que ce n'est là qu'une moyenne des différents résultats obtenus dans les pays et dans les sous-régions. En Afrique centrale et en Afrique de l'Est, les deux sous-régions qui ont connu le plus de troubles politiques en 1991, il y aura une forte reprise de la croissance, la production augmentant de 4,4% et de 4,6% respectivement. En Afrique du Nord où il y a eu une croissance de la production de 3,4% en 1991, les résultats devraient encore s'améliorer, ce qui portera la croissance à 4%. Les perspectives pour l'Afrique de l'Ouest sont moins optimistes et la croissance de la production pourrait ne pas dépasser 2,5%, ce qui représente un recul assez important par rapport aux 3,2% enregistrés en 1991.

Les pays exportateurs de pétrole maintiendront leurs résultats de 1991, leur production combinée enregistrant une croissance de 3,3%. Ce sera dans les pays non exportateurs de pétrole qu'il y aura le chan-

gement le plus important, en effet il y aurap une assez forte reprise, leur PIB s'accroissant de 4,2% contre le dérisoire 0,6% enregistré en 1991.

Les prévisions données plus haut pourraient être optimistes, si par exemple, il était tenu compte dans les prévisions, des tendances qui se dessinent en Afrique australe et d'autres incertitudes. Mais inversement si la stabilité revenait dans des pays comme le Zaïre, il est plus que certain que le retour à des conditions normales se traduirait par un redressement assez vigoureux. En 1991, la production du Zaïre aurait d'après les estimations, baissé de 10% sinon plus et le simple retour à une situation normale se traduirait par un grand bon en avant pour l'économie du Zaïre.

Sur le plan de la consommation, les prévisions sont les suivantes : accroissement de 3,4% de la demande intérieure, de 5,3% de la consommation privée et de 3,3% de la formation de capital fixe. L'évolution de la consommation privée n'est pas du tout surprenante, en ce sens que les consommateurs se rattraperaient pour ainsi dire par rapport à l'année dernière. Cependant la part de la consommation privée dans le PIB se maintiendra à 60%. L'investissement pour sa part augmentera légèrement et le taux d'investissement sera de 15,4%, ce qui n'est vraiment pas différent du taux enregistré durant les trois dernières années.

D'après les prévisions, les exportations de biens et services enregistreront une croissance de 4,4% et les importations de 5,5%, ce qui est un net progrès par rapport à 1991. L'excédent des biens et services restera pratiquement au même niveau qu'en 1991, à savoir 9,2% du PIB. Cet excédent serait peut-être considérablement réduit, s'il était corrigé des termes de l'échange. En 1991, la région a enregistré un déficit du compte des opérations courantes d'environ 8,9 milliards de dollars, aux prix courants, ce qui représente 2,4% du PIB et le compte des opérations courantes pourrait accuser en 1992 un déficit du même ordre.

Encadré 4
NOUVEAU PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DANS LES ANNEES 90

Le 18 décembre 1991, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 pour faire suite au Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 (PANUREDA).

Le nouveau Programme a pour objectifs prioritaires la transformation, l'intégration, la diversification et la croissance accélérées des économies africaines grâce essentiellement à l'intériorisation du processus de développement et à un renforcement de l'autonomie. Il met l'accent sur la dimension humaine du développement, considéré sur les plans de la mise en valeur des ressources humaines, de l'accroissement des emplois et de la rapide réalisation des objectifs orientés vers le développement humain avant l'an 2000 en matière d'espérance de vie, d'intégration des femmes au processus de développement, de mortalité infantile et maternelle, de santé, de distribution d'eau et d'assainissement, d'éducation élémentaire et de logement. Le Programme définit des rôles complémentaires aussi bien pour l'Afrique que pour ses partenaires de développement et les invite à collaborer pour atteindre ces objectifs fondamentaux.

Dans ce cadre, l'Afrique est résolue à appliquer les stratégies et politiques de transformation structurelle, à poursuivre énergiquement la coopération et l'intégration économiques régionales et sous-régionales et est attachée à la création de la Communauté économique africaine; elle est aussi résolue à exécuter les programmes conçus pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique et la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique; à intensifier le processus de démocratisation et à assurer la pleine participation du peuple au processus de développement; à créer un environnement propre à attirer des investissements étrangers et locaux et à encourager l'épargne; à promouvoir le développement durable à tous les niveaux de l'activité socio-économique; à intégrer les facteurs démographiques au processus de développement; à appliquer des politiques agricoles visant à intégrer l'économie rurale à l'ensemble de l'économie nationale, à assurer la sécurité et l'autosuffisance dans le domaine alimentaire et à fournir les ressources nécessaires aux agriculteurs - en particulier aux agricultrices. L'Afrique est déterminée également à intensifier la coopération Sud-Sud.

La communauté internationale, de son côté, s'est engagée à soutenir les efforts faits par l'Afrique pour accélérer la croissance et réaliser un développement centré sur l'homme, de façon durable et soutenue. Une priorité importante est de s'attaquer au problème de la dette extérieure grâce à l'adoption de mesures novatrices et audacieuses. Un élément déterminant du soutien de la communauté est d'assurer des apports de ressources suffisantes à l'Afrique. A cette fin, un montant net d'APD de 30 milliards de dollars au minimum a été estimé nécessaire en 1992; après l'APD réelle nette devrait croître à un taux moyen de 4% par an. La communauté internationale s'est engagée aussi à améliorer l'accès des producteurs africains à ses marchés en réduisant considérablement ou en éliminant les obstacles au commerce et en fournissant les ressources nécessaires pour la diversification des économies africaines. Les organismes des Nations Unies devraient jouer un rôle majeur dans l'application du nouveau programme en mettant au point des programmes particuliers destinés à l'Afrique, en consacrant des ressources adéquates à leur application et en participant au processus de suivi et de surveillance efficaces de l'exécution du nouveau programme.

ANNEXES STATISTIQUES

(Les annexes statistiques seront publiées séparément comme additif au présent rapport)